

B Politique La Presse

Montréal,
jeudi
1^{er} juin
2000

ÉDITORIAL / OPINIONS

Gagliano contredit les documents du BIC

Le ministre soutient que le Bureau d'information respecte le processus d'appels d'offres

VINCENT MARISSAL
du bureau de La Presse, OTTAWA

Contredisant des documents internes du Bureau d'information du Canada (BIC), le ministre Alfonso Gagliano affirme que l'organisme respecte le processus d'appels d'offres pour donner ses contrats.

« Je peux assurer cette Chambre que depuis deux ans, tout contrat au-dessus de 25 000 \$ a été compétitif (soumis aux appels d'offres) », a indiqué M. Gagliano en réponse aux accusations du Bloc québécois selon qui le BIC n'est qu'une machine à propagande fédérale.

Les normes du Conseil du Trésor stipulent en effet que tout contrat de plus de 25 000 \$ doit être soumis au processus d'appel d'offres public.

Malgré les affirmations du ministre Gagliano, le relevé des contrats accordés par le BIC entre avril 1997 et août 1999 démontre noir sur blanc que de nombreux contrats ont été adjugés sans appel d'offres.

Le leader en Chambre du Bloc

québécois, Michel Gauthier, a énuméré six contrats totalisant 233 385 \$ donnés sans appel d'offres depuis que le ministre Gagliano est responsable du BIC, mais celui-ci s'est borné à répéter sa position.

« Comment peut-il nous dire en cette Chambre, sans être gêné, que depuis qu'il est là, tous les contrats sont donnés après appel d'offres ? » a lancé Michel Gauthier.

Au cabinet du ministre Gagliano, on explique que le gouvernement peut, pour des raisons de sécurité nationale notamment, choisir un entrepreneur sans appel d'offres. « Parfois, dit-on, dans des circonstances particulières, le gouvernement peut décider que tel ou tel fournisseur est le seul capable



Alfonso Gagliano

de lui fournir ce dont il a besoin. » Une autre règle permet au gouvernement d'éviter le processus public quand il a déjà donné un premier contrat à un fournisseur. Coïncidence ou stratagème, de nombreux fournisseurs ont obtenu des contrats de plus de 25 000 \$ sans appel d'offres après en avoir d'abord reçu un de 22 000 \$ ou 23 000 \$.

Ainsi, l'entreprise Media Q, qui fournit de l'équipement pour les conférences de presse, s'est vu accorder un premier contrat de 23 360 \$ en novembre 1998, puis un autre de 37 500 \$ moins d'un mois plus tard.

Le chef du Bloc, Gilles Duceppe, a demandé pour sa part pourquoi les firmes Stratégie et Communication et le Groupe cible ont obtenu

des contrats de 258 000 \$, toujours sans appel d'offres.

« Est-ce parce que ces deux boîtes sont dirigées par un ancien candidat libéral ? » a demandé M. Duceppe.

Le président de Stratégie communication et du Groupe cible, Serge Paquette, s'est en effet présenté pour les libéraux dans Laurentides en 1988, mais il avait mordu la poussière. « L'année 1988, ça commence à être loin », a-t-il indiqué à La Presse hier soir.

Il est vrai que M. Paquette est choyé par le BIC, qui lui a versé plus de 1,6 million depuis 1997 pour organiser des visites ministérielles au Québec ou faire le suivi des couvertures médiatiques.

Le BIC a notamment payé 500 000 \$ à Stratégie et communication pour la préparation des visites de ministres libéraux au Québec entre septembre 1998 et mars 1999.

« On dit que les contrats sont allés à une personne, précise M. Paquette, mais dans les faits, il y a au moins six personnes qui travaillent

pour moi en région et nous organisons toujours de trois à cinq événements par jour dans ces tournées. »

Le président du BIC, Marc Lafrenière, a quant à lui affirmé sur les ondes de RDI qu'il est « raisonnable » pour le gouvernement de payer jusqu'à 20 000 \$ à des entreprises privées pour chaque jour de tournée ministérielle. « C'est beaucoup de travail, ces tournées », explique M. Lafrenière.

Serge Paquette n'est pas le seul membre de la filière libérale à avoir profité des contrats du BIC. Parmi eux, Randy Pettipas, ancien adjoint du ministre David Anderson, toujours organisateur libéral en Colombie-Britannique, a obtenu un contrat de 22 500 \$ pour « surveiller les médias régionaux » en 1997, quelques mois après avoir quitté le cabinet de M. Anderson.

Au Québec, un ancien président de la Commission jeunesse du Parti libéral du Québec, Claude-Éric Gagné, a lui aussi touché 9600 \$ pour faire une revue de presse régionale pendant deux mois en 1999.

La réforme du Code du travail, maillon délicat de la réorganisation municipale

PIERRE APRIL
Presse Canadienne, QUÉBEC

Les audiences publiques de la Commission de l'aménagement du territoire chargée d'étudier le projet de loi 124 sur l'organisation territoriale municipale démontrent l'importance capitale que revêtra la réforme du Code du travail sur la réussite de projet de réorganisation de la ministre Louise Harel.

Il est devenu de plus en plus évident que les futures agglomérations urbaines et locales devront vivre des relations de travail très tendues si la loi 124 n'est pas modifiée.

En entrevue, hier, la vice-présidente de la CSN Claudette Carbonneau, qui se présentera aujourd'hui devant la Commission, a mis tout le monde en garde contre les appétits voraces des élus et des organisations patronales à l'endroit des droits acquis des travailleurs.

« Nous, a-t-elle dit, on est prêt à faire des concessions, mais qu'on ne nous demande pas de nous déshabiller complètement. »

Mme Carbonneau a précisé que les syndiqués étaient prêts à contribuer à ce que l'intérêt général de la population soit bien servi. « Cependant, a-t-elle dit, c'est un peu odieux de penser qu'on peut faire ça sur le dos des employés municipaux. »



Louise Harel

La CSN exigera donc des éclaircissements au projet de loi 124 pour qu'il tienne compte des mécanismes de transfert des travailleurs en cas de fusion (protection de l'emploi et des droits d'ancienneté). Elle insistera aussi pour que les employés puissent choisir l'unité de négociations qui les représentera.

« On trouve aussi intolérable, a expliqué Mme Carbonneau, qu'on veuille inscrire dans le projet de loi la présence obligatoire d'un arbitre quand l'une ou l'autre des parties en fait la demande. On voit là une atteinte importante à la libre négociation. »

La question du maintien ou de l'abolition des planchers d'emplois, celle des fusions des fonds de pension ont aussi braqué l'ensemble des syndicats contre le projet Harel.

Le véritable débat entourant le projet de loi sur les fusions débute à peine que les associations patronales et les élus municipaux s'en prennent aux conventions de travail librement négociées, selon le milieu syndical.

Le Conseil du patronat du Québec (CPQ) a repris son argument préféré voulant que les employés municipaux reçoivent une rémunération globale supérieure de 29 pour cent à ce qui se paie dans les secteurs public et parapublic.

Il continue de préciser que si les règles du jeu en matière de relations de travail ne sont pas radicalement modifiées pour permettre aux élus municipaux de réduire leurs coûts de main-d'oeuvre, la réforme municipale passera à côté de l'essentiel.

Dans la même veine, l'Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Québec estime qu'il est futile de prétendre à une réorganisation municipale si la loi ne permet pas « de rééquilibrer les pouvoirs de négociation entre les municipalités et leurs employés ».

Tout compte fait, les représentants patronaux prédisent que les fusions produiront une augmentation des coûts de main-d'oeuvre puisque « les regroupements de syndiqués n'accepteront pas de voir leurs conditions de travail modifiées à la baisse ».

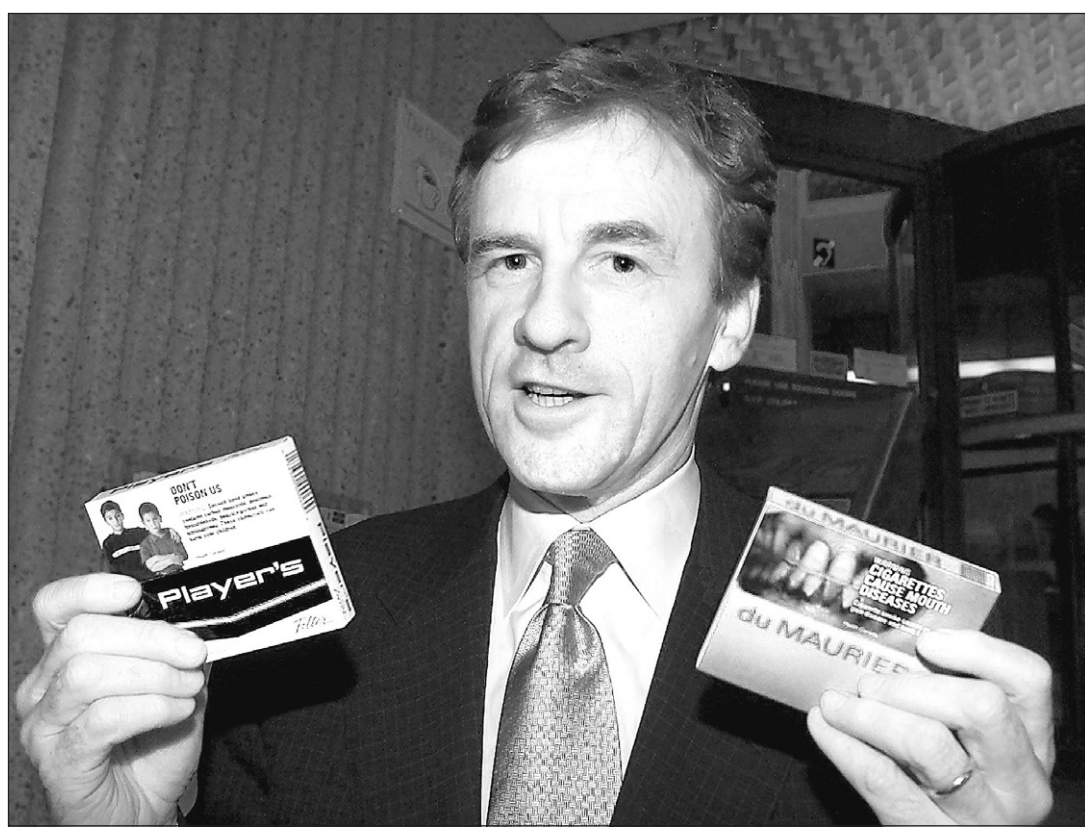


PHOTO PC

Des paquets moins... attrayants

Le ministre fédéral de la Santé, Allan Rock, exhibe des exemplaires des paquets de cigarettes qu'il compte imposer au marché du tabac. Pas moins de la moitié de la surface visible contient des mises en garde contre le tabagisme. À gauche, deux enfants interviennent: « Ne nous empoisonnez pas. » À droite, une radiographie de bouche fort explicite qui prévient le fumeur que la cigarette peut causer des maladies de la bouche.

Le Nouvel Observateur et B'nai Brith à la rescousse des orphelins de Duplessis

Landry rectifie le tir : il ne remet pas en cause la politique du gouvernement

PAUL ROY
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Bientôt ils seront vieux. Et leur vie n'aura ressemblé à rien. Elle se sera déroulée en marge du monde et des apaisements. Avec, pour tout viatique, quelques revenus de misère et une réputation d'aliéné. Alors parfois, lorsqu'ils n'en peuvent plus, ces hommes et ces femmes, tous anciens orphelins et toujours seuls au monde, sortent dans les rues de Montréal et marchent vêtus de camisoles de force. Ainsi contraints, entravés, reproches vivants, ils se plantent devant l'archevêché ou le parlement. Pour qu'évêque et ministres n'oublient jamais qu'un jour ils les ont déclarés fous, par centaines, par milliers, simplement pour agréer l'Église et combler ses finances.

Après le quotidien français *Le Monde*, après le *Los Angeles Times*, le *New York Times*, le *Washington Post*, le *Boston Globe*... voilà que l'hebdomadaire français *Le Nouvel Observateur* publie un dossier dévastateur sur les orphelins de Duplessis, véritable patate chaude pour le gouvernement de Lucien Bouchard et pour l'archevêché de Montréal.

Hier, au bureau du vice-premier ministre et ministre des Finances, Bernard Landry, on s'efforçait d'expliquer que M. Landry ne remettait pas en cause la politique du gouvernement à l'égard des or-

phelins de Duplessis. La veille, pourtant, il avait déclaré à des membres du Comité d'appui aux orphelins de Duplessis qu'il fallait être « borné pour ne pas réfléchir » à cette question. Et qu'il allait pour sa part essayer d'y réfléchir autrement qu'en ministre des Finances.

« M. Landry n'a jamais fermé la porte à aucune proposition, et par intérêt, et par politesse », a expliqué son attachée de presse, Andrée Corriveau.

« Alors c'est dans ce sens-là, les gens sont dans le corridor, ils l'accrochent en passant et lui disent : "Écoutez, est-ce que vous pourriez regarder ça ?" Alors M. Landry, comme dans plusieurs autres dossiers, a dit, par politesse... Il ne serait pas en politique s'il disait : "Vous avez une nouvelle idée ? Non, je ne veux pas l'entendre !" Alors c'est ce qu'il a fait, mais l'entente faite par le gouvernement demeure la même, ne bougera pas. »

La Presse a toutefois appris de source sûre hier que c'est le bureau du premier ministre qui aurait demandé à celui de M. Landry de corriger le tir sur cette question, mardi soir.

Quoi qu'il en soit, les pressions se multiplient pour que le gouvernement dédommage individuellement les orphelins de Duplessis. En plus de l'article du *Nouvel Observateur* (Québec : les orphelins de

Dieu), attendu en kiosque cet après-midi, la Ligue des droits de la personne de l'organisme B'nai Brith demandera elle aussi officiellement aujourd'hui au gouvernement de rouvrir le dossier des orphelins de Duplessis.

Interrogé par l'opposition en Chambre, Lucien Bouchard avait déclaré mardi que son gouvernement avait été le premier à présenter ses excuses au groupe, mais qu'il n'avait toujours pas l'intention de les dédommager individuellement. En plus de l'opposition libérale, des députés péquistes, dont celui de Saint-Jean, Roger Paquin, réclament maintenant justice pour les orphelins de Duplessis.

Lundi, des membres du Comité d'appui aux orphelins de Duplessis, dont les écrivains Jean-Claude Germain et Yves Beauchemin, l'ex-ministre péquiste Denis Lazure et le sénateur Jacques Hébert, étaient sortis encouragés d'une rencontre avec le ministre des Relations avec les citoyens, Robert Perreault. Et mardi, le bref échange évoqué plus haut avec le ministre Landry leur avait redonné espoir après qu'ils eurent entendu le premier ministre déclarer que le dossier était clos.

Dans son article du *Nouvel Observateur*, le journaliste Jean-Paul Dubois évoque une « diaphane collusion entre l'Église et l'État » dans le dossier des orphelins de Duplessis, « comme jadis, comme il y a cinquante ans ».

Pour construire,
rénover,
décorer
et
jardiner, le cahier Mon toit du samedi

Un rendez-vous haut en couleur tous les samedis

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

GUY CREVIER
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

MARCEL DESJARDINS
VICE-PRÉSIDENT ET ÉDITEUR ADJOINT

YVES BELLEFLEUR
DIRECTEUR DE L'INFORMATION

ALAIN DUBUC
EDITORIALISTE EN CHEF

Radio-Canada: mission impossible

Le premier ministre Jean Chrétien a pris la peine, cette semaine, de remercier les députés libéraux d'avoir contribué à sauver les bulletins de nouvelles locaux de la télévision anglaise de Radio-Canada.

C'est bien gentil de sa part. Mais vraiment, c'est le comble de l'hypocrisie.



Agnès Gruda
agruda@lapresse.ca

Après tout, si le président du réseau public, Robert Rabinovitch, en est venu à envisager d'éliminer les versions locales du bulletin de 18 heures, c'est parce que les décisions prises par le gouvernement Chrétien, au cours des cinq dernières années, ont saigné la société d'État à blanc, plaçant la télévision publique, particulièrement la CBC, dans une situation impossible.

C'est parce qu'Ottawa a réduit de tiers le financement du réseau public que celui-ci a été réduit à se tourner davantage vers la publicité, qu'il a dû devenir de plus en plus racoleur — et qu'il a vu sa popularité piquer du nez...

Et c'est aussi parce que, jusqu'à maintenant, aucun dirigeant de la boîte n'a eu le courage de faire les choix qui s'imposaient que l'effet des compressions s'est fait sentir un peu partout, entraînant un déclin qualitatif général et une perte d'auditoire particulièrement marquée pour la télé anglaise — mais également perceptible du côté de la télévision francophone.

Robert Rabinovitch a voulu sauver les meubles en optant pour — ce sont ses propres termes — l'amputation d'un membre afin de sauver le patient. Les « membres » destinés au bistouri, à savoir les bulletins locaux de 18 heures, ne soulèvent pas l'enthousiasme des foules. Exception faite des provinces Maritimes, où ils sont relativement populaires, ils rejoignent des auditoires faméliques : un pour cent à London, deux pour cent à Toronto.

Avec son plan de sauvetage, le nouveau président aurait réorienté la CBC vers ce dans quoi elle excelle. L'argent épargné grâce à l'abolition des bulletins locaux aurait été investi dans des émissions d'information plus substantielles, des documentaires, des émissions culturelles. Ces économies auraient également permis à la CBC de se libérer un peu des impératifs que lui impose le marché publicitaire, et donc, éventuellement, de retrouver la place qui lui est spécifique dans le spectre de plus en plus vaste des ondes télévisuelles.

Encore une fois, Radio-Canada n'aurait pas eu à recourir à des moyens aussi draconiens si elle n'avait pas été soumise à ce régime de famine. Mais la réalité étant ce qu'elle est, au lieu d'assister à une lente agonie, Robert Rabinovitch a choisi de trancher dans le vif, dans l'espoir que Radio-Canada retrouve la différence et la pertinence sans lesquelles elle est condamnée à s'étioler, peut-être même à disparaître.

Évidemment, son plan a soulevé un tollé, surtout dans les Maritimes, où les bulletins locaux suscitent un intérêt réel. Des gouvernements provinciaux ont adopté des résolutions qui condamnaient le projet chirurgical de M. Rabinovitch. Ces hauts cris ont eu des échos à Ottawa et ont

créé des pressions insupportables pour le conseil d'administration de la société d'État.

Résultat : celui-ci a décidé de couper la poire en deux et de réduire de moitié la durée des bulletins locaux. Mais ainsi dépecée, la solution Rabinovitch perd tout son sens. Car la production de bulletins de nouvelles, même écourtés, exige forcément le maintien d'une structure coûteuse. Si bien que la question demeure entière : où donc la CBC ira-t-elle trouver les fonds dont elle a besoin à la fois pour améliorer sa production et pour se soustraire aux exigences de la pub ?

En remerciant ses députés pour services rendus à l'information locale, le premier ministre Chrétien fait comme s'il n'y était pour rien dans la crise que vit actuellement la CBC. Pire, il reconnaît presque explicitement que celle-ci a pris une décision cruciale pour son avenir sous l'influence de pressions politiques ayant peu à voir avec les angoisses existentielles de la télévision d'État, et tout à voir avec les angoisses pré-électorales d'un gouvernement qui n'a pas le courage d'assumer les conséquences de ses propres décisions.

Tout ça est très inquiétant pour l'avenir de la télévision publique. D'abord, parce que la solution de faux compromis qui a finalement été avalisée par le conseil d'administration de Radio-Canada ne fera que resserrer davantage le noeud coulant qui étouffe la télévision d'État. Mais encore plus, parce qu'en pliant sous la pression, Radio-Canada a étalé au grand jour sa fragilité et sa vulnérabilité devant un pouvoir politique qui a le bras de plus en plus long.

Le crime et ses fantômes

Le vieillissement de la population n'a pas que des effets négatifs : il contribue aussi à faire baisser le taux de criminalité. Sur l'île de Montréal, comme au Québec ainsi que dans l'ensemble du pays, le nombre de crimes rapportés chute en effet depuis plusieurs années de façon continue. Cela brouille sérieusement l'image qu'on se fait trop souvent d'une société régressant vers une sorte de jungle au coeur de laquelle règne la loi du plus fort.

Ainsi, la criminalité dans la région métropolitaine est aujourd'hui à son plus bas niveau depuis 1979 : l'an dernier, elle a diminué de 5,5 % par rapport à l'année précédente — et de 31 % depuis 1991. La courbe statistique est encore plus prononcée dans l'ensemble du Québec : elle enregistre une baisse de l'ordre de 9 %. Au Canada, elle a plongé de plus de 21 % entre 1991 et 1998.



Mario Roy
mroy@lapresse.ca

En fait, la tendance est nord-américaine : l'an dernier, la criminalité était en baisse aux États-Unis pour une huitième année consécutive, se situant à son plus bas niveau depuis qu'on a commencé à compiler des statistiques précises, en 1973.

À elle seule, cette concordance des chiffres pourrait servir à relativiser le rôle de la répression dans le contrôle de la criminalité, entreprise qui n'est guère superflue au moment où Ottawa songe à resserrer abruptement la Loi sur les jeunes contrevenants.

Depuis 1976, année où a été rétablie la peine capitale chez nos voisins du sud, 600 condamnés y ont été exécutés alors que, chez nous, l'État n'a évidemment mis personne à mort. Malgré cela, d'un côté et de l'autre de la frontière, le nombre d'homicides a diminué dans des proportions assez semblables.

Les causes profondes de cette relative pacification de la société sont en fait très prosaïques : celle-ci vieillit (les 65 ans et plus forment aujourd'hui 12 % de la population) et les gens plus âgés sont moins portés au crime... bien qu'on assiste dans certaines métropoles américaines à la constitution de gangs de l'âge d'or !

Les jeunes, par contre, sont aujourd'hui plus portés à la criminalité de nature violente qu'il y a dix ans, si l'on en croit la hausse de 77 % des accusations déposées contre les adolescents de 12 à 17 ans dans l'ensemble du Canada.

Mais ce chiffre peut être trompeur. D'abord, il cache d'énormes disparités régionales : le Québec, qui mise beaucoup sur le traitement psychosocial des jeunes contrevenants, est beaucoup moins affecté par le phénomène. Ensuite, celui-ci est certainement gonflé pour une part non négligeable par les politiques de tolérance zéro mises de l'avant dans de nombreuses institutions scolaires. Enfin, il a certainement beaucoup à voir avec la circulation de la drogue et les conflits qui en découlent, type de criminalité en « circuit fermé », pour ainsi dire, dont l'impact sur la société en général est différent.

Précisément, les effets sociaux du crime sont de deux ordres, réels, ou alors symboliques. Dans l'ordre du réel, la criminalité violente, la plus redoutable et déstabilisante, suit une courbe descendante depuis des siècles, malgré les dents de scie qui viennent occasionnellement la perturber, comme on le constate dans un essai réalisé par Jean-Claude Chesnay.

Cependant, la peur du crime et de la violence, elle, est loin de s'atrophier. Parce que, d'une part, les médias constituent une caisse de résonance amplifiant jusqu'à la démesure tous les actes violents commis en quelque point de l'Amérique — et il ne manque pas de crimes spectaculaires, des tueries dans des écoles, par exemple, pour alimenter cette spirale. Parce que, d'autre part, le seuil de tolérance face aux crimes violents s'est considérablement abaissé, de sorte que le moindre événement de cette nature prend des proportions démesurées.

Face à la criminalité, face au danger que l'on court à vivre en société, il importe avant tout de garder la tête froide et d'éviter d'appeler tout de suite des solutions extrêmes à chaque fois qu'aux informations télévisées, on voit le Mal s'incarner.



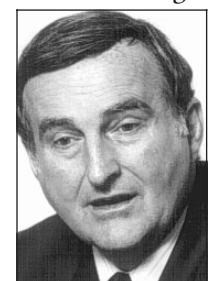
DRÔTES RÉSERVÉS

Serge.Chapleau@lapresse.ca

LA BOÎTE AUX LETTRES

Problème de priorité

■ Un rayon de soleil et tout le monde revit. Montréal est magnifique. Tout au long du trajet qui me conduit au travail à chaque matin, je n'y vois que des fleurs : des plate-bandes fleuries et soigneusement ratissées. Côte-des-Neiges est superbe. Je dois en profiter pour souligner cet effort esthétique.



Pierre Bourque

Une ville qui porte tant d'attention à ses fleurs doit certainement avoir réglé tous les autres petits problèmes depuis longtemps ! Pour ma part, je préférerais sacrifier la majeure partie de ces fleurs (et du budget qui va avec) et savoir que ma ville se charge plutôt de ne plus laisser de gens dans la rue, malades, traînant tout leur univers dans quelques sacs de plastique, quêtant afin de manger un peu.

Si j'étais un touriste, j'y verrais rapidement un grand malaise... Je trouve que monsieur le maire et son administration ont un gros problème de priorités. Je trouve que cela revient à décider de remettre une belle couche de peinture fraîche sur un mur pourri.

Jac-Hélène L. MORIN
Montréal

Exceptionnelle probité

■ La chronique de madame Lysiane Gagnon, le 27 mai dernier, intitulée « Jean-Charles Harvey, intellectuel libre », apportait un vibrant témoignage à ce « combattant » sauvagement décrié par la plupart des notables, petits bourgeois canadiens-français de l'époque (des années 50 jusqu'à la fin des années 60, et même plus tard).

Après avoir lu une critique littéraire de la biographie de Yves Lavertu dans *La Presse*, j'avais demandé à la bibliothèque intermunicipale de Pierrefonds

de faire l'acquisition de cette biographie : quinze jours plus tard, je dégustais ce livre où j'ai pu redécouvrir un homme d'une exceptionnelle probité à tous égards, condamné par l'étroitesse d'esprit de l'épiscopat et du journal *Le Devoir*, et bien d'autres pleutres.

C'est dommage qu'après près de neuf ans de batailles et de combats soutenus, vers 1974, Yves Michaud, de connivence avec ses comparses René Lévesque et Jacques Parizeau, se soient approprié le nom du journal, *Le Jour*, fondé par Jean-Charles Harvey, le présentant comme LEUR journal, au grand dam de l'épouse légitimée de M. Harvey, Évangéline Pelland, et de leur fils Axel, qui durent subir le revirement idéologique du journal (devenu « nationaux »), alors que le *Le Devoir* devenait libéral, sous Claude Ryan.

Pierre CHOLLET
Pierrefonds

Adieu Québec

■ Ma conjointe et moi formons un couple de retraités typiques de la bourgeoisie québécoise : 71 et 69 ans, des revenus d'environ 50 000 \$ par année provenant des pensions gouvernementales et d'une pension indexée d'un ex-employeur. Médicaments : environ 3000 \$ par année remboursés à 80 % par une assurance privée. Après de mûres et profondes réflexions, nous avons décidé de vendre nos actifs québécois et de quitter le Québec pour nous expatrier en Ontario.

Car au Québec, contrairement à l'Ontario où le gouvernement est au service de la population, le gouvernement est à son propre service. Son option souverainiste, légitime ou non, teinte toutes les décisions du Conseil des ministres et influence les fonctionnaires. Le déficit zéro hante le pouvoir, car la théorie est que l'argent ne dépense disparaît dans une comptabilité tordue pour réapparaître lors du prochain référendum et ainsi gagner l'appui des Québécois que l'on considère tous souffrants de la maladie d'Alzheimer. Toutes les décisions sont prises en fonction de cette théorie.

L'impôt sur le revenu est d'environ 4000 \$ plus élevé dans notre cas, cela est primordial ; cet été, à Montréal seulement, plus de 700 lits d'hôpitaux de plus que l'été dernier seront fermés, faisant craindre des décès inutiles qui seront considérés comme des martyrs pour la souveraineté ; l'éducation universitaire, qui est l'avenir d'un pays, reçoit des miettes et sera dorénavant contrôlée par le ministère à la Duplessis ; les garderies à 5 \$ sont une bonne affaire car l'argent du fédéral est subtilisé et les déductions d'impôts sont éliminées ; etc.

Le premier ministre change sa berceuse selon les pressions de son parti : hier, c'était les conditions gagnantes ; aujourd'hui c'est indéterminé.

Pierre COMEAU

Hypocrisie ?

■ J'ai récemment reçu une contravention pour m'être stationné à moins de cinq mètres d'une borne-fontaine. Effectivement, la loi stipule qu'une voiture doit être stationnée à au moins 5 mètres de ces bornes, pour laisser aux pompiers assez d'espace pour manoeuvrer. Très bien. Le hic, c'est qu'on retrouve une multitude d'endroits à Montréal où la Ville elle-même place des parcomètres à moins de deux mètres des bornes-fontaines. Il est alors possible de stationner en toute quiétude, en se plaçant à l'intérieur des marques blanches tracées sur l'asphalte. C'est l'hypocrisie de la Ville de Montréal qui me révolte. Si elle peut accroître ses revenus, elle n'hésitera pas à coller un espace de stationnement à un parcomètre. Si, par contre, une aubergine passe dans un quartier résidentiel et qu'une automobile est garée à quatre mètres d'une borne, on sort le livret de contraventions ! Cette attitude mesquine montre bien que le stationnement à Montréal est une industrie, et que les fonctionnaires sont intellectuellement malhonnêtes.

Patrick YACCARINI
Montréal

L'homme des années 50

Dans le déferlement d'émotions suscitées par la mort de Maurice Richard, on aurait tort de sous-estimer la place qu'y a occupé la nostalgie. Nostalgie envers cette époque que Maurice Richard incarnait si parfaitement : les années 50.

C'est en 1955 — il y a 45 ans ! — que la saga du Rocket atteignit son point culminant, avec l'émeute du Forum. Exception faite des hommages qui lui furent périodiquement rendus, Maurice Richard disparut de l'espace public à peu près au moment où commençait la Révolution tranquille, et n'allait jamais par la suite jouer un rôle actif au sein de la société.

Sa mémoire reste donc figée dans ces années 50 dont il tira et sa force et sa faiblesse.

Maurice Richard, c'était le Québec d'avant la Révolution tranquille et le French Power, le Québec d'avant René Lévesque et Pierre Trudeau, le Québec d'avant le mouvement souverainiste et le mouvement féministe. Une époque dominée par l'Église, une époque de stabilité sociale où l'on ne parlait ni de divorce ni de suicide, où l'on savait dès la naissance à quel système de valeurs se conformer, où les qualités masculines traditionnelles — bravoure, héroïsme, courage physique, combativité — étaient admirées.

C'était aussi, bien sûr, l'époque où un adulte sur deux avait moins de sept ans de scolarité, l'époque où un Canadien français bilingue, quel que soit son niveau de scolarité, gagnait moins qu'un Anglo-Québécois unilingue, l'époque où le patronat parlait anglais, et le *cheap labor*, français.

C'est un peu tout cela qu'incarnait le Rocket.

Catholique pratiquant, il se maria jeune et cinquante ans plus tard, célébra ses noces d'or avec la mère de ses sept enfants. Il fit assez d'argent pour faire bien vivre sa famille, mais ses ambitions matérielles étaient limitées et ses goûts, modestes. Il vécut les 40 dernières années dans la même maison du

quartier Ahuntsic.

Comme tant d'hommes de cette époque, il était peu instruit mais gros travailleur ; peu communicatif mais responsable ; timide mais courageux ; ses frustrations, il les exprimait physiquement, par la bataille, plutôt que verbalement. Il avait peur des mots, mais sur la glace il n'avait peur de rien.

« Il me fait penser à mon père », disait l'autre jour un anthropologue. Maurice Richard était en effet le père de famille ouvrière typique des années 50.

Sauf évidemment qu'il avait un autre métier, un métier qui allait l'amener, contre son gré, au coeur du psychodrame politique qui précéda la montée du néo-nationalisme.

Le hockey était alors aux Canadiens français ce qu'a toujours été la boxe aux Noirs américains : non pas seulement un sport adoré, mais aussi, sur le mode inconscient, une revanche contre l'infériorité socio-économique, une façon de libérer l'agressivité enfouie, de s'affirmer contre le groupe dominant.

Le Rocket était nationaliste comme on l'était dans les années 50 : viscéralement. On le traitait de « frog », il répliquait par un coup de bâton. Il y avait autre chose que la simple volonté de gagner, dans cette violence parfois débridée, dans cet acharnement avec lequel il s'attaquait à l'adversaire. Il parlait avec ses gestes, mais que disait-il au juste ? Lui-même, selon toute probabilité, ne l'a jamais su.

D'ailleurs, rien n'était si clair. Les anglophones eux aussi étaient d'enthousiastes « fans » des « Habs » et du Rocket, et Maurice Richard, hors du Forum, avait des amis partout. Ce n'est pas par hasard que le père Paul Aquin, un proche de la famille, a dit



Lysiane GAGNON

plusieurs phrases en anglais lors des funérailles, insistant sur le fait que le disparu avait de bons rapports avec toutes les communautés.

Hubert Bauch de la *Gazette* racontait cette semaine une interview significative qu'il a eue il y a 20 ans avec le Rocket. C'était le 25^e anniversaire de l'émeute du Forum, et Bauch de lui demander s'il avait vu de la discrimination dans la suspension qui avait précipité les partisans francophones dans la rue.

« Quand je lui ai posé cette question, j'ai vu dans ses yeux la lueur sombre qui hante encore les cauchemars des gardiens de but », écrit Bauch. « Non, non, non, répliqua-t-il, je ne croyais pas ça à l'époque et je ne le crois pas maintenant. À Montréal, j'avais autant de supporters anglais que français. J'ai été aussi bien traité par les Anglais que par les Français. La suspension, ça n'avait rien à voir avec le fait que j'étais francophone. »

Comme on était alors au début de la campagne référendaire de 1980, le reporter a pris son courage à deux mains pour lui demander de quel côté il penchait.

« Ne me parlez pas de politique ! » répliqua Maurice Richard avec humeur. « Je n'aime pas ce qui se passe là. » Et ce fut la fin de l'interview.

Le Rocket, si belliqueux sur la glace, n'aimait pas la chicane et allait toujours par la suite éviter la politique comme la peste, encore qu'on soupçonne qu'il ait eu davantage d'atomes crochus avec un Jean Chrétien qu'avec un Lucien Bouchard.

On a dit, à RDI, que M. Chrétien a été invité, à titre personnel, à la réception familiale

suivant les funérailles. Cela n'aurait rien d'étonnant. Les deux hommes avaient beaucoup de traits en commun : même instinct belliqueux et féroce partisan, même désir forcené de gagner, même propension à l'action plutôt qu'à l'introspection, même difficulté d'expression, même parcours personnel (M. Chrétien est lui aussi marié depuis toujours avec sa première blonde, et ses valeurs tant politiques que personnelles ont été modelées par les années 40 et 50).



Maurice Richard, héros malgré lui, était entré dans la légende 40 ans avant sa mort. Il est maintenant devenu un mythe, et comme tous les mythes, son personnage a pris une dimension qui transcende sa personne. D'où la tentation d'en faire un symbole politique.

Les leaders politiques se sont bien gardés de s'arracher sa dépouille (le peuple qui pleurerait son héros ne le leur aurait pas pardonné), mais il y avait, au-delà des déclarations de circonstance, un discours subliminal bien perceptible.

Ainsi, le thème du « gagnant » revenait dans la bouche des politiciens tant souverainistes que fédéralistes. Pour Jean Chrétien, cela veut dire que les Québécois n'ont rien à craindre du reste du Canada ; pour Lucien Bouchard, que les Québécois n'ont pas à craindre la souveraineté.

La seule certitude qui émerge de ces jours de deuil est que la Révolution tranquille, loin d'être une mutation survenue du jour au lendemain, a pris naissance dans les années 50. Le feu couvait sous la cendre. La colère viscérale du Rocket, et surtout la réaction de ses partisans francophones, étaient la flamme qui annonçait l'incendie.

OPINIONS

Un héros mythique

SERGE ROCHON
L'auteur est chargé de cours à l'Université du Québec à Montréal.

Comment expliquer la vénération du peuple québécois pour le personnage de Maurice Richard et comment expliquer, à travers des caractéristiques psychologiques, sociologiques et historiques, que celui-ci corresponde si bien au portrait du héros mythique.

D'abord, précisons cette notion de héros mythique. Si, aujourd'hui, le mot « mythe » est souvent associé à mensonge, à demi-vérité, à fausseté, c'est bien depuis que les premiers philosophes ont contesté la vérité des mythes pour lui substituer la recherche de la Vérité. Alors que cette recherche s'est accélérée avec le développement de la science et de la nécessaire rationalité qui l'accompagne, les mythes ont cependant réussi à survivre, bien qu'« en sourdine », si l'on peut s'exprimer ainsi.

C'est d'ailleurs le propre du mythe d'être un peu caché, préférant « le langage des images et des émotions de l'âme », ou, comme dirait le psychologue américain James Hill-



Serge Rochon

man, aux cimes de la rationalité objective de l'esprit. Faut-il alors se surprendre, à travers la peine d'un peuple pleurant son héros et sa légende, que les souvenirs de Maurice Richard soient parfois amplifiés, voire teintés d'exagérations ? C'est d'ailleurs très bien ainsi. La mort de Maurice Richard est une perte qui touche véritablement l'âme du Québec et

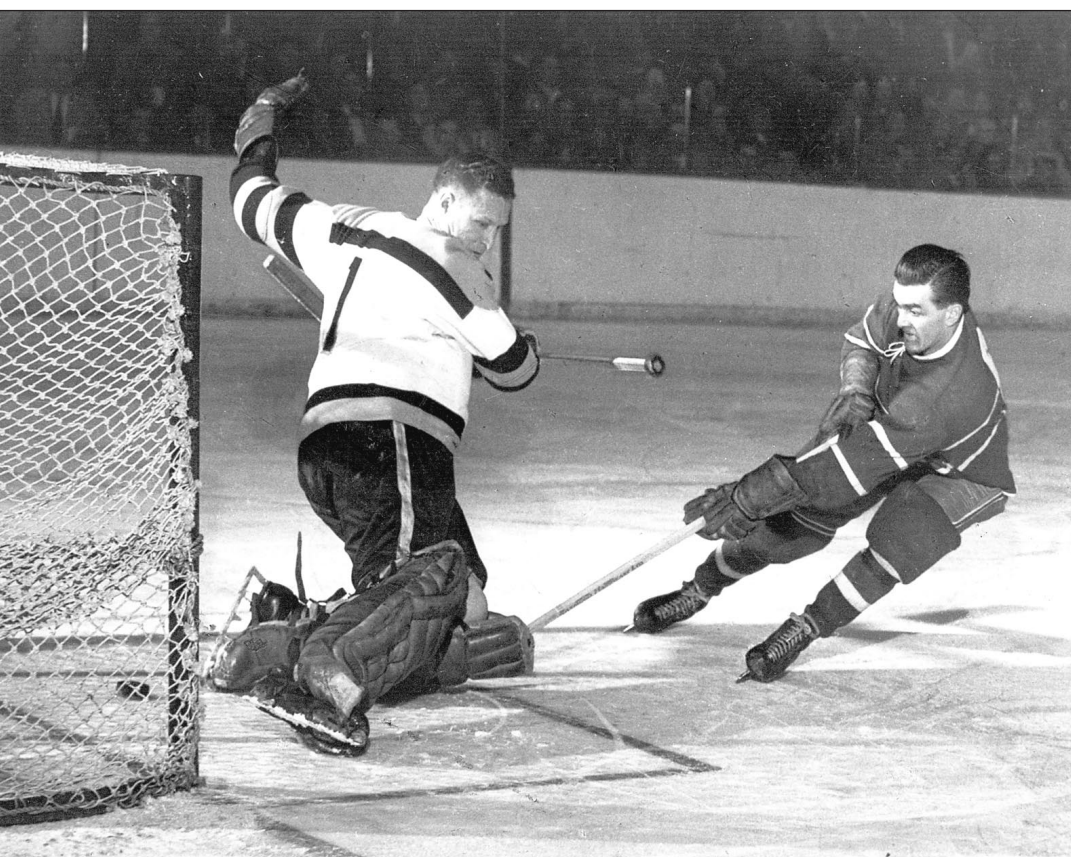
nulle raison ne peut entièrement, et à elle seule, permettre de comprendre le deuil que nous vivons collectivement.

De tous temps et à travers toutes les cultures, les véritables héros ont été reconnus et chantés. Le poète Homère le savait bien, lui qui nous a permis de connaître Ulysse. Les Français ont eu Rolland et Jeanne d'Arc, les Américains ont eu Lincoln et Daniel Boone. Le Québec a eu Maurice Richard. Époques différentes, cultures différentes, exploits différents, mais un même désir de s'accaparer les exploits d'un héros, de s'en servir comme modèle et de rejoindre bien inconsciemment l'imaginaire collectif. En ce sens, Maurice Richard est un véritable héros mythique car son personnage en possède toutes les caractéristiques.

Caractéristiques du héros mythique

Mais qu'est-ce qu'un mythe ? C'est une histoire mettant en scène des personnages plus grands que nature, qui servent de modèles à leur collectivité et, par extension, au genre humain.

Encore une fois, Homère avait compris ce besoin fondamental des humains de rejoindre les dieux en créant des êtres aux qualités exceptionnelles, prisonniers des contraintes humaines mais aussi capables de les transcender et de s'élever au-dessus du commun des mortels. Le voyage du héros et ses combats ne sont que des moyens — combien efficaces cependant — pour atteindre l'universel et l'intemporel. Un examen attentif des caractéristiques de ces héros nous permettra de



Maurice Richard marque un but spectaculaire contre le gardien Red Henry, des Bruins de Boston, au cours d'une série éliminatoire, dans les années 50.

comprendre ce que fut et ce qu'est devenu Maurice Richard.

D'abord, le héros s'inscrit dans une histoire individuelle et collective, cette dernière prenant souvent le dessus sur la première. Nous savons quelques éléments de la vie privée de Maurice Richard. Nous savons qu'il a eu des amours, des enfants, qu'il vivait dans une simple et belle maison.

C'est relativement peu et, pour la psyché collective des Québécois, là n'est pourtant pas l'essentiel. Un minimum de l'histoire personnelle du héros doit être connu pour permettre l'identification au personnage et créer ce sentiment bien illusoire de faire partie de sa famille et du cercle de ses amis. La collectivité doit savoir que le héros est issu de ses moeurs et qu'il en possède les habitudes quotidiennes. Le sachant, la collectivité peut plus aisément se reconnaître. En ce sens, il est significatif que l'histoire du fameux déménagement que Maurice avait effectué avant de compter cinq buts, en soirée, soit peut-être celle qui a le plus contribué à le faire entrer dans la légende.

Oui, Maurice Richard est un grand compteur... mais il sait aussi déménager des meubles comme tous les autres Québécois pour qui déménager était le « second sport national ».

Le héros s'inscrit aussi dans une histoire collective : celle des années de la « grande noirceur » bien sûr, mais aussi celle d'un certain affranchissement de cette époque. On a dit fort justement que l'émeute du Forum avait été annonciatrice de la Révolution tranquille. Cet épisode est d'autant plus important dans le réveil du Québec qu'il a permis de mettre en lumière une situation qui ne pouvait plus perdurer. Il a réveillé un « royaume malade » et, comme dans toutes les grandes légendes, il faut, dès le départ, une situation collective problématique pour qu'un héros se dresse et tente de changer les choses. Maurice Richard n'a pas voulu faire de révolution. Il ne voulait que compter des

buts. Mais cet objectif en apparence si simple devait être atteint dans un contexte anglophone et souvent francophobe. La tyrannie, réelle ou imaginaire — le mythe ne se préoccupe pas de la vérité, rappelons-le — devait être renversée pour qu'un autre ordre s'impose. Maurice Richard n'était pas un « porteur d'eau » ordinaire et le monde, à commencer par sa collectivité immédiate, l'a su. C'était le combat de David contre Goliath, David qui n'était pas non plus un berger ordinaire.

Le héros a besoin d'un combat, d'une bataille contre les « méchants ». Ici encore, l'exagération est de mise car, sur le terrain du mythe, il n'y a pas de place pour les demi-mesures. Des dirigeants américains du hockey à l'adversaire sur la place qui le traitait de « french pea soup » et de « frog », en passant par Clarence Campbell, dit le mal aimé, Maurice Richard connaissait ses ennemis et devait chaque soir se battre pour atteindre son objectif, marquer un but et gagner. Un témoin de l'époque a dit fort justement que, de la ligne bleue au filet, les autres joueurs étaient des obstacles qu'il fallait renverser pour être le vainqueur. Maurice Richard a gagné des batailles et subi aussi quelques défaites. Tous les héros de l'histoire universelle ont perdu. La tâche doit comporter son lot de difficultés pour gagner en transcendance.

Une force plus grande que nature

On a maintes fois parlé de la force « herculéenne » (un autre héros !) de Maurice Richard. Cette force physique était impressionnante, certes, mais dans une certaine mesure, presque « normale » pour un héros évoluant dans une compétition aussi féroce. Nul ne peut s'imaginer Ulysse en gringalet chétif. Mais, de la même manière que ces héros passés, Maurice Richard possédait une arme redoutable qui a, elle aussi, été racontée et admira. Ses yeux. Toutes les personnes qui l'ont côtoyé ont raconté ce « feu dans les yeux », ces éclairs qu'il lançait quand il voulait quelque chose. Ses yeux participent aussi à la création de sa légende, au même titre que l'épée Excalibur du roi Arthur.

Il est d'ailleurs intéressant de faire un pa-

rallèle entre les yeux incendiaires du Rocket et la terreur légendaire des dragons. Le héros en colère est craint par ses ennemis car ceux-ci y reconnaissent l'empreinte des dieux qui soutiennent le héros.

Mais la force du héros ne réside pas seulement dans ses prouesses physiques. Elle s'appuie sur des valeurs morales inébranlables. La persévérance d'Ulysse et sa fidélité à son pays, Ithaque, est du même ordre que l'attachement de Maurice à son pays et son peuple. La communauté que formaient les marins partis à la recherche de la Toison d'Or est la même que celle qui unissait ceux que l'on nomme maintenant les Anciens Canadiens. Au plan des valeurs, les héros ne font pas de compromis, c'est leur nature à demi divine qui l'impose.

Ils servent de modèles aux humains

Mais ce qui rapproche peut-être le plus Maurice Richard de ces grandes figures héroïques, c'est l'impact que la démonstration de ses valeurs personnelles a eu sur ses concitoyens. Ils sont très nombreux ces gens ordinaires qui ont cherché à actualiser, autant que faire se peut, les valeurs morales et les qualités aperçues chez le héros.

Maurice Richard, par son courage, sa persévérance, son désir d'excellence, sa fidélité et sa simplicité a véritablement imposé un ensemble de qualités humaines qui demeurent idéales et difficiles à atteindre. Mais les héros ne prêchent pas. Ils n'ont ni code d'éthique à professer, ni morale à imposer. Leurs actes parlent d'eux mêmes. Le Rocket est l'exemple typique de celui qui ne veut certes pas imposer une idéologie.

On pardonne tout à un héros

Chez les anciens Grecs, les demi-dieux et les héros avaient des défauts, tout comme les dieux eux-mêmes d'ailleurs. Sinon, comment pourrait-on se reconnaître en eux ? Maurice Richard ne faisait pas exception. Il était colérique, parfois violent dans son sport, quelquefois rancunier. Et alors ? C'étaient « les défauts de ses qualités » comme on dit. Plus important encore, il se devait d'avoir ces défauts pour révéler son humanité. Curieusement, alors que ces qualités peuvent nous irriter en temps ordinaire, elles apparaissent essentielles au portrait du héros, indissociables de sa personnalité qui est, de toute façon, pas ordinaire.

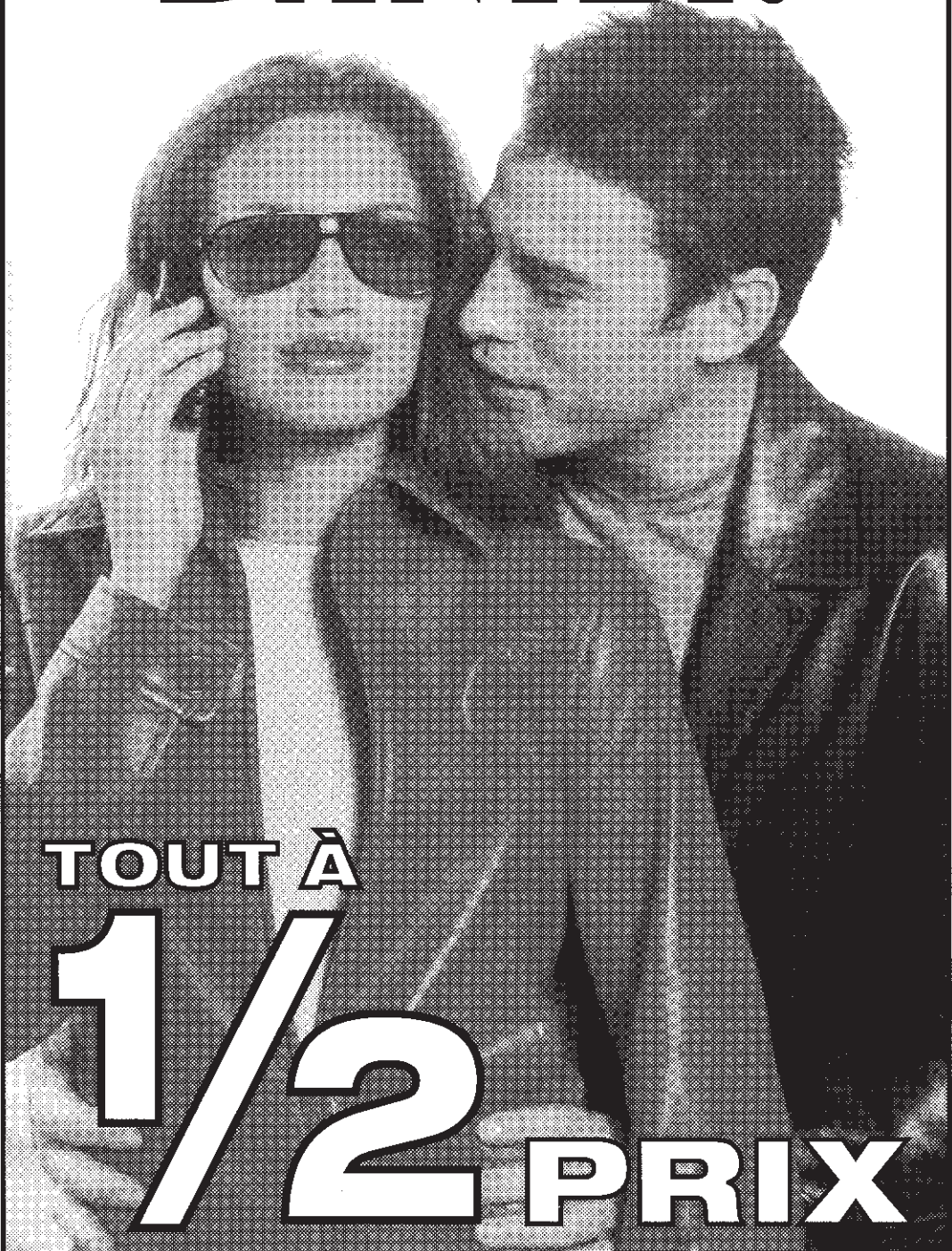
Le repos du guerrier

Le héros appartient à son peuple et c'est ce qu'a très bien compris la famille Richard. Bien sûr, il doit y avoir ces moments de recueillement dans l'intimité de la famille et des amis. Le Québec, en silence, a attendu que ce rituel soit bien accompli. Mais les héros d'une telle envergure n'appartiennent plus vraiment à personne.

Si Maurice Richard le père, appartient à chacun de ses enfants, si Maurice Richard l'amour d'une vie, appartient à sa femme, si Maurice Richard est un frère, un ami, un oncle, un cousin, un voisin, Maurice Richard, le héros mythique, appartient à tout le monde. En permettant à la population de lui rendre un dernier hommage, la famille Richard a reconnu cette évidente réalité psychique. Le Québec lui en sera toujours reconnaissant.

Tout voyage héroïque doit un jour prendre fin. Ulysse est retourné à Ithaque, Frodon le magnifique hobbit de Tolkien est retourné dans son village, Maurice Richard a eu une retraite généralement heureuse et relativement paisible. Le Québec l'accompagne maintenant sur la route de son dernier repos. Sa consolation sera peut-être de comprendre le privilège exceptionnel d'être témoin de l'entrée du héros dans son histoire collective mythique, intemporelle et universelle.

LES CUIRS DANIER



TOUT À
1/2 PRIX

(c'est garanti !)

**MAGASINEZ MAINTENANT
ET PAYEZ EN NOVEMBRE**

730, rue Sainte-Catherine O. (514) 392-0936
Les Promenades St-Bruno (450) 461-3125
Fairview Pointe-Claire (514) 695-6745
Le Centre Rockland (514) 737-5293
Place Ville-Marie (514) 874-0472
Carrefour Laval (450) 682-3303
Mail Champlain (450) 465-8902

**MAGASINEZ EN LIGNE @
danier.com**

Les médias ne disent pas tout sur les médicaments

ANDRÉ PRATTE

Les médias fournissent souvent une information incomplète sur les médicaments dont ils traitent, conclut une étude publiée ce matin dans le *New England Journal of Medicine*.

« Il y a beaucoup de très bons reportages. Mais un trop grand nombre d'entre eux exagèrent les avantages d'un médicament, en minimisent les risques, et omettent de mentionner des conflits d'intérêts potentiels », a expliqué hier à *La Presse* l'auteur principal de cette étude, le journaliste australien Ray Moynihan.

Au cours d'un stage d'un an à l'école de médecine de l'Université Harvard, M. Moynihan, accompagné d'un groupe de chercheurs, a étudié 207 reportages portant sur trois médicaments devant prévenir des maladies graves.

Les médicaments choisis étaient l'Aspirin (pour réduire les risques de maladies cardiovasculaires), l'alendronate (contre l'ostéoporose) et la pravastatine (pour abaisser le taux de cholestérol). Les reportages provenaient des grands journaux nationaux et régionaux des États-Unis, de même que des grands réseaux de télévision américains.

Parmi les reportages analysés, 53 % ne mentionnaient d'aucune façon les effets secondaires du médicament traité. Or, les trois médicaments peuvent bel et bien avoir des effets secondaires lorsqu'ils sont pris sur une longue période. L'Aspirin, par exemple, peut provoquer des saignements de l'estomac.

Certes, convient Moynihan, cette information n'est pas toujours disponible dans les communiqués de presse ou les rapports dont se servent les journalistes. Ceux-ci devraient avoir le réflexe de s'informer auprès de sources indépendantes. « Il y a des questions à poser, des téléphones à faire », dit le journaliste.

Sept reportages sur dix n'indiquaient pas le coût du médicament dont il était question. « Le coût est une donnée importante, parce que l'efficacité est de plus en plus considérée comme un facteur à considérer dans l'évaluation des avancées médicales », écrivent les chercheurs.

La grande majorité des reportages étudiés, ou bien ne quantifiaient pas les avantages supposés des médicaments, ou bien rapportaient seulement les avantages relatifs. Or,

ces deux statistiques fournissent des perspectives tout à fait différentes.

Prenez un médicament qui diminue de 10 % à 7 % le risque de mortalité due aux maladies cardiovasculaires. En termes absolus, la diminution du risque est de 3 %. Mais en termes relatifs, elle est de 30 %.

« Plusieurs recherches ont montré que si vous présentez l'information à un patient ou un médecin en termes relatifs, il sera plus porté à choisir ce produit que si vous la présentez sous la forme d'avantages absolus. Autrement dit, vous offrez une image plus rose de la réalité », explique Ray Moynihan.



The
**New England
Journal of
Medicine**

On le sait, une bonne partie de la recherche sur les médicaments est financée par les fabricants. Dans les cas où les reportages citaient une personne ou une étude liée d'une façon ou d'une autre à l'industrie, seulement un tiers d'entre eux mentionnaient ce lien.

« Le public a le droit de savoir que les experts cités sont en relation avec le fabricant du médicament dont il est question dans le reportage, affirme M. Moynihan. Certaines études ont montré que les recherches financées par l'industrie aboutissent à des résultats plus favorables. Cela ne veut pas dire que ces recherches sont tendancieuses, mais il y a une association. »

La culture médiatique

Comment expliquer que les reportages portant sur les médicaments soient incomplets à ce point ? Ray Moynihan blâme la « culture des médias ».

« On aime à dépeindre un portrait optimiste des médicaments. Explicitement ou non, on va dans les sens du « médicament miracle », de la « percée médicale ». Le ton de plusieurs de ces reportages laisse entendre qu'on a trouvé une panacée. C'est très problématique, parce qu'aucun traitement ne peut satisfaire un tel enthousiasme. »

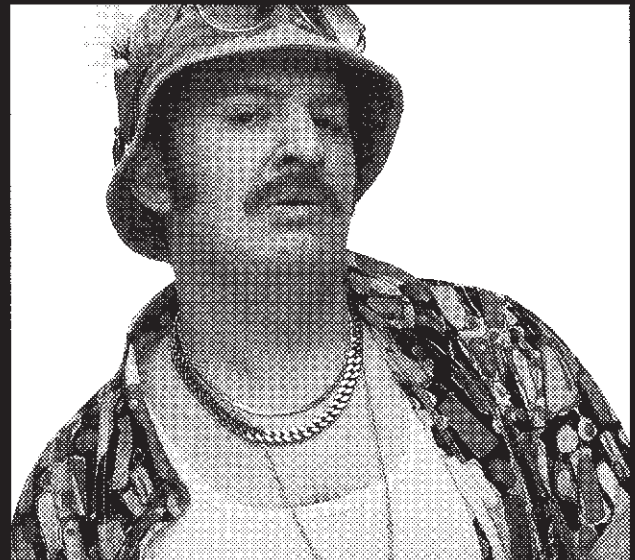
Des solutions ? Les auteurs de l'étude suggèrent simplement que les journalistes couvrant la recherche médicale se donnent quelques principes de base, s'habituent à poser quelques questions fondamentales. Quelle est l'ampleur des bénéfices d'un médicament en termes absolus et relatifs ? Quels sont les risques associés à ce médicament ? Combien coûte-t-il ? Quels sont les liens potentiels entre le chercheur et ceux qui font la promotion du médicament ?



T'attendais que
ça soit gratis!

SYMPATICO^{MC}
Édition Haute Vitesse

Économisez
jusqu'à 230 \$



N'attendez plus. Abonnez-vous au service Sympatico Édition Haute Vitesse de Bell.

**Pour un temps limité,
obtenez gratuitement***

- la trousse de départ
 - le 1^{er} mois d'accès illimité
 - le 1^{er} mois de location d'un modem
 - l'installation à domicile
- Qu'est-ce que vous attendez?



1 877 480-VITE
www.bell.ca/vite21

Visitez votre magasin Espace Bell^{MC}

Bell est fière de commanditer l'équipe olympique canadienne.
*L'offre est valable jusqu'au 31 juillet 2000. Certaines conditions s'appliquent. Le nom et le dessin Sympatico sont des marques de commerce de Bell ActiMedia inc. Le service Sympatico Édition Haute Vitesse est offert par Bell ActiMedia inc. Espace Bell est une marque de commerce de Bell Canada.



Les services des urgences débordent à nouveau

Une situation que les autorités hospitalières s'expliquent mal en cette saison

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN et
JEAN-PAUL CHARBONNEAU

On se serait cru en plein mois de janvier, hier, dans plusieurs services des urgences de la région métropolitaine.

Le taux d'occupation des 17 services des urgences de l'île de Montréal était en effet de 180 %, un pourcentage à peine inférieur aux pointes records enregistrées au lendemain du jour de l'An, cet hiver.

La situation était particulièrement pénible à l'hôpital Fleury, dans le nord de Montréal, où 40 patients étaient alités en matinée, alors que la capacité officielle des services est de 13 civières. Pas moins de 15 personnes attendaient un lit depuis plus de 48 heures. « Ça fait deux ou trois jours que la pression est très forte », a dit le di-

recteur général de l'hôpital, Lucien Hervieux.

L'hôpital du Sacré-Coeur (54 patients pour 35 civières et trois « 48 heures »), l'hôpital Santa Cabrini (53-20-4) et l'Hôtel-Dieu du CHUM (39-18-2) éprouvaient également des difficultés, tout comme Maisonneuve-Rosemont, où 76 patients étaient entassés dans les corridors, 42 de plus que la capacité théorique des lieux.

La direction de Maisonneuve-Rosemont se creuse les méninges pour trouver une explication à l'affluence actuelle, inhabituelle pour

la saison. « On est bouche bée, on ne comprend pas ce qui se passe. Lundi, on a inscrit 274 patients et on a reçu 43 ambulances; c'est comparable avec nos journées d'hiver les plus occupées », a indiqué la porte-parole, Suzie-Jacynthe Gravel.

Les 725 lits de l'hôpital sont présentement utilisés, mais 64 d'entre eux fermeront à compter de lundi en raison des vacances estivales du personnel, ce qui pourrait augmenter l'engorgement dans le service des urgences si les patients continuent à se présenter en aussi grand nombre.

« En plus, les gros hôpitaux du centre-ville vont fermer encore plus de lits que nous cet été; on craint que ça ne se répercute sur nos urgences », a ajouté Mme Gravel.

Jusqu'à 1225 lits seront fermés cet été dans la région, selon les prévisions de la régie régionale de la santé de Montréal-Centre, contre 717 au plus fort de la période des vacances, l'an dernier. Les efforts de recrutement n'ont permis d'attirer que la moitié des infirmières requises pour passer sans encombre à travers la saison estivale.

Déjà, le mois de mai a été très difficile dans les urgences montréalaises: le taux d'occupation moyen a été de 154 %, comparativement à 145 % l'an passé.

À Laval

Le service des urgences de la Cité de la Santé vivent aussi une situation exceptionnelle pour cette période de l'année alors que 80 patients, la plupart des personnes

âgées, y étaient entassés hier. Il a fallu de plus placer 20 autres personnes dans des unités temporaires.

Le porte-parole de cet hôpital, Jean Garneau, a indiqué que ces hommes et femmes souffraient principalement de problèmes relevant de la cardiologie, de la pneumologie, de la gastroentérologie et de la neurologie.

Depuis les dernières semaines, la situation au service des urgences est en dents de scie. Le nombre de patients varie de façon inhabituelle. « Tantôt, on peut avoir 60 personnes, puis le nombre baisse à une quarantaine pour ensuite dépasser la soixantaine durant plusieurs heures », a précisé M. Garneau. Le service des urgences de la Cité de la Santé dispose de 33 lits.

Laval réclame le futur centre intégré de radiothérapie

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

La direction de la régie régionale de Laval et celle de la Cité de la Santé sont d'avis que c'est Laval qui doit être choisie pour obtenir le futur centre intégré de radiothérapie, dont la construction et l'aménagement entraîneront des investissements se situant entre 20 et 35 millions.

Le président du conseil d'administration de la Cité de la Santé, Jean Desautels, a déclaré à *La Presse*, hier, que les espaces verts entourant l'hôpital peuvent recevoir cette nouvelle construction sans pour autant déranger l'environnement. « La Cité de la Santé occupe à peine 25 % des terrains qui nous appartiennent, ce qui signifie qu'aucun déboursement ne sera nécessaire pour l'achat du terrain où sera réalisé le centre. Il n'y aura donc aucune contrainte logistique, ni coût excédentaire », a précisé M. Desautels.

Pour avoir ce centre promis par la ministre de la Santé et des Services sociaux, Pauline Marois, la Cité de la Santé devra l'emporter sur l'hôpital du Sacré-Coeur, à Montréal, et l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme. Chacun déposera son projet et l'expliquera aujourd'hui devant un comité formé de spécialistes. Une recommandation devra être présentée à la ministre dans les prochaines semaines.

Ce centre sera équipé d'au moins sept accélérateurs linéaires coûtant chacun près d'un million, en plus de divers autres équipements de haute technologie, et il sera en opération dix heures par jour.

Ils soutiennent également que les habitudes de consommation des habitants de la couronne nord les dirigent tout naturellement vers Laval, dont les accès routiers nord-sud et est-ouest donnent facilement accès à la Cité de la Santé. Cet hôpital est aussi facilement accessible aux résidents du nord de l'île de Montréal.

« Les patients de Laval n'iront certainement pas se faire soigner à Saint-Jérôme », croit Alain Charbonneau, de la régie régionale de Laval.

« La direction de la régie régionale de Laval et celle de la Cité de la Santé considèrent que la population et le gouvernement ont tout intérêt à ce que le nouveau centre de radiothérapie soit établi près du centre de gravité du nord de la métropole », souligne une déclaration commune.

Premier arrivé, premier servi.



328i

28 18 jours de rabais exceptionnels jusqu'au Grand Prix.

Pour souligner l'arrivée de son équipe de formule 1, BMW vous offre des rabais exceptionnels sur la 328i et des programmes de financement très avantageux pour la 526i. Passez vite chez votre concessionnaire BMW et profitez de cette occasion unique. Il ne reste que 18 jours avant le Grand Prix. Hâtez-vous. Premier arrivé, premier servi.

Montréal
BMW Canbec
4090, rue Jean-Talton Ouest
Montréal
(514) 731-7871
www.bmwcanbec.com

Laval
Boulevard St-Martin Auto
1490, boul. St-Martin Ouest
Chomedey, Laval
(450) 667-4343 / (514) 343-3412
www.bsmauto.com

Banlieue Ouest
Automobiles Jalbert
16710, Route Transcanadienne
Kirkland
(514) 895-6662 / (514) 343-3413
www.jalbert-auto.qc.ca

Rive Sud
Park Avenue BMW
8755, boul. Taschereau Ouest
Brossard (450) 445-4555
Montréal (514) 875-4415
www.complexeauto.com



Les sites Web québécois sont des « passoirs » pour les pirates

FRANÇOIS BERGER

La plupart des sites Internet exploités par des firmes québécoises sont de véritables passoirs pour les pirates informatiques qui tentent d'entrer dans les réseaux internes des entreprises, selon des experts qui participaient hier, à Montréal, à un séminaire sur la sécurité dans le grand réseau public de communication électronique.

« Il est très rare qu'on n'arrive pas à entrer dans le système d'une entreprise par son site Internet », a expliqué Mario Pitre, président de l'Association de sécurité informatique du Montréal métropolitain, un organisme regroupant des vérificateurs, des policiers, des responsables des services informatiques dans les entreprises et des consultants en sécurité.

Quand une entreprise charge une firme de sécurité de faire un « test d'intrusion » en tentant de pénétrer dans son système, très rares sont les échecs, selon M. Pitre, directeur chez Pricewaterhouse Coopers. Ce qui est vrai pour ces « tests » l'est encore davantage pour les authentiques pirates, ou hackers.

Les entreprises québécoises sont particulièrement vulnérables au piratage, y compris les entreprises de services informatiques, parce qu'elles n'ont pas encore développé

une véritable « culture de la sécurité informatique », a déploré M. Pitre dans le cadre du séminaire organisé par la compagnie ESI Technologies, de Saint-Laurent, avec la collaboration d'autres entreprises privées dont Cisco Systèmes et RSA Security.

Les entreprises en retard

Selon Patrick Chouinard, analyste en sécurité chez DAX Information Système, la plupart des entreprises québécoises sont en retard par rapport au reste du Canada et aux États-Unis en matière de sécurité informatique, parce qu'elles sous-estiment les risques. Il a donné l'exemple, sans le nommer, d'un fabricant montréalais de pièces d'avion qui ne voyait pas de danger dans le fait que son produit pouvait conduire, par l'Internet, aux plans d'un nouvel avion militaire américain. « Le fabricant ne se

rendait tout simplement pas compte du risque, comme c'est le cas de nombreuses autres entreprises », a commenté M. Chouinard.

Aucune protection

Cet expert, spécialiste entre autres des « tests d'intrusion » chez ses clients, a estimé qu'une entreprise québécoise sur quatre, parmi celles présentes sur le Web, ne dispose d'aucune protection contre les intrusions ou les virus informatiques. De plus, parmi celles qui ont installé une barrière de type « firewall », sept sur dix sont mal protégées parce qu'elles n'entretiennent pas adéquatement cette barrière coupe-feu ou parce qu'elles l'ont installée incorrectement.

Seuls les milieux baignant déjà dans une « culture de la sécurité » sont bien protégés, selon lui, à savoir les banques, les compagnies pharmaceutiques, la police et en général les gouvernements.

Mais tout le monde court le risque d'être attaqué par un hacker, a noté M. Chouinard. Les pirates, explique-t-il, veulent relever des défis et ils vont pour cette raison s'attaquer volontiers à des sites supposés hautement sécuritaires. La propre firme de sécurité informatique de M. Chouinard a été souvent ciblée par des pirates, illustre-t-il.

L'industrie de la sécurité informatique est appelée à se développer très rapidement au Québec, au fur et à mesure du branchement de nouvelles entreprises à l'Internet, grâce notamment aux subventions du gouvernement québécois qui veut inciter 10 000 petites et moyennes entreprises à intégrer le grand réseau électronique au cours des trois prochaines années.

Actuellement, quelque 40 000 entreprises du Québec affichent un site Web, dont 4000 permettent les transactions en ligne.

La prolifération des sites Web étend évidemment le « terrain de jeu » des pirates, qui étaient l'an dernier quelque deux millions dans le monde, selon les estimations de la police fédérale américaine (FBI). Au Canada, il y aurait plus de 70 000 pirates de tout acabit.

Pour en savoir plus :

www.daxinfo.com
www.securityportal.com
www.hackernews.com
www.securityfocus.com
www.securitysearch.com
www.ntbugtraq.com
www.cert.org
www.cnn.com/tech/specials/hackers

Nguyen Thi Hiep: une affaire privée...

Agence France-Presse
HANOI

Le Vietnam veut exclure les médias du retour annoncé au Canada du corps de la canadienne Nguyen Thi Hiep, exécutée le mois dernier pour trafic de drogue malgré l'intervention d'Ottawa, ont annoncé des responsables mercredi.

« C'est une affaire familiale privée, et la présence de la presse n'est pas nécessaire ni conforme à nos usages », a indiqué la porte-parole du ministère des Affaires étrangères Mme Phan Thuy Thanh, mercredi.

La porte-parole a confirmé que le Vietnam préparait l'organisation de cette remise de corps à la famille, arrivée du Canada mardi, pour « raisons humanitaires ».

Elle a cependant précisé qu'elle ne pouvait encore donner de date et que le rapatriement du corps avait été accepté sous condition, notamment du respect des « règles sanitaires et usages locaux ».

Mme Thanh n'a par ailleurs fait aucune déclaration sur l'éventuelle libération de la mère de Mme Hiep, Tran Thi Cam, 75 ans, de nationalité vietnamienne, condamnée à la prison à vie pour trafic de drogue.

Cette libération avait été demandée par le Canada, qui avait appliqué en réaction à l'exécution de sa ressortissante des sanctions à Hanoi.

Mme Hiep était la première citoyenne occidentale à être exécutée au Vietnam pour trafic de drogue, de l'héroïne. L'exécution a eu lieu de 25 avril dernier.

Un bateau de la « mort sereine »

Agence France-Presse
SYDNEY, Australie

Un médecin australien envisage de contourner les lois australiennes en pratiquant l'euthanasie à bord d'un bateau ancré dans les eaux internationales.

Le Dr Philip Nitschke, qui a déjà aidé quatre patients à mourir, a indiqué à des journalistes australiens, à Londres, qu'il voulait utiliser un navire hôpital pour prodiguer « une mort sereine ».

Il a précisé qu'il avait cherché des conseils juridiques sur la possibilité d'utiliser un tel bâtiment en dehors des eaux territoriales australiennes et qu'il était en discussion avec « des personnes intéressées ».

« Je pense que cela est lié à la législation en vigueur dans le pays où le bateau est immatriculé, ce ne sera donc pas très simple, mais je réfléchis sérieusement à cette possibilité », a indiqué le Dr Nitschke.

Selon lui, de nombreuses personnes sont intéressées par son projet car au cours des 18 derniers mois il a reçu près de 200 demandes de gens cherchant à mettre fin à leurs jours.

Philip Nitschke se trouve actuellement à Londres où il présente sa « machine de mort » au Musée de la science. Cet appareil est constitué d'un ordinateur, d'une valise, de seringues et de différents tubes. Il avait été mis en oeuvre en 1996 à Darwin (nord de l'Australie) pour Bob Dent, le premier homme au monde à avoir été légalement euthanasié après l'entrée en application d'une loi sur l'euthanasie dans l'État australien des Territoires du nord.

Selon cette loi aujourd'hui abrogée, deux médecins devaient confirmer que le patient souffrait d'une maladie incurable et que ses souffrances étaient insupportables tant qu'il serait en vie. Un psychiatre devait ensuite assurer que le patient n'était pas dépressif.

Trois autres personnes avaient ensuite été euthanasiées selon cette même procédure. Mais de vives protestations de la part de mouvements anti-euthanasie parmi lesquels des Eglises et des responsables de la communauté aborigène avaient conduit le sénat australien à supprimer cette loi.

SEARS

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 4 JUIN 2000

Dans la limite des stocks



699⁹⁹

**RÉFRIGÉRATEUR
KENMORE
DE 15,5 PI³**

Rabais 50 \$.

Avec 2 hydrateurs blancs à couvercle en verre.

N° 60811.

Rég. Sears 749,99.

Dernière fin de semaine!
Tous les gros appareils ménagers
Kenmore^{MD} sont
en solde!

549⁹⁹

**CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE
KENMORE DE 30 POUCES**

Rabais 150 \$.

À nettoyage standard et prise pour petits appareils ménagers.

N° 56090.

Rég. Sears 699,99.

Aussi en noir sur amande. Supplément pour four autonettoyant



Kenmore ^{®/MD}

Rabais 150\$

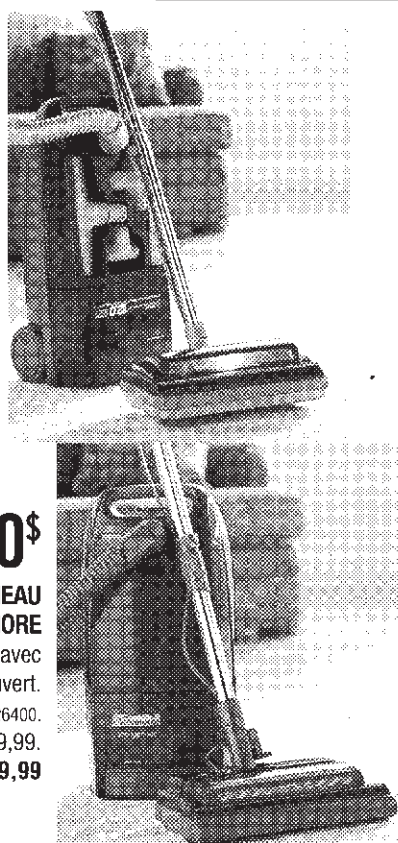
**ASPIRATEUR-TRAÎNEAU
KENMORE**

Système à triple filtration d'air et agitateur à deux brosses.

N° 32766.

Rég. Sears 449,99.

299,99



Rabais 200\$

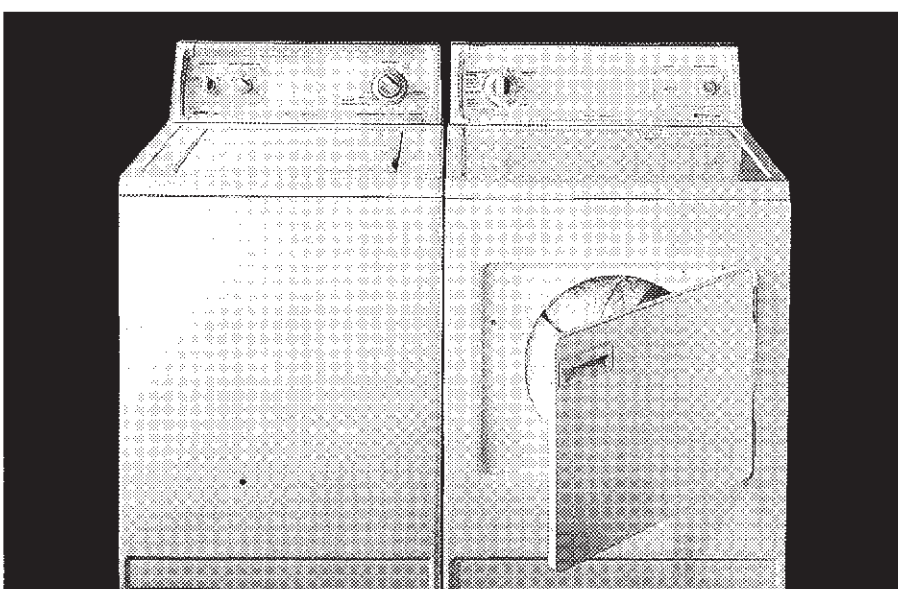
**ASPIRATEUR-TRAÎNEAU
KENMORE**

Modèle de 12 A avec porte-accessoires couvert.

N° 26400.

Rég. Sears 599,99.

399,99



Rabais 240\$

sur l'ensemble

LAVEUSE ET SÈCHEUSE KENMORE DE SUPER CAPACITÉ

Laveuse à 2 vitesses et à 8 programmes. N° 47602. Rég. Sears 719,99. **579,99**

Sècheuse à 6 programmes avec porte inversible. N° 88602. Rég. Sears 499,99. **399,99**

L'ex-adjutant empoisonné veut poursuivre le gouvernement

Presse Canadienne
OTTAWA

Le gouvernement fédéral réagira d'ici quelques jours au rapport d'enquête indiquant qu'un adjutant a été empoisonné par ses subalternes alors qu'il était en mission en Croatie, a déclaré hier le ministre de la Défense, Art Eggleton.

Mais quelle que soit la décision du gouvernement, il est trop tard pour l'ex-adjutant Matt Stopford, qui est maintenant aveugle d'un oeil et souffre de différents autres problèmes de santé. M. Stopford a annoncé son intention d'intenter des poursuites judiciaires contre le ministère de la Défense et le gouvernement fédéral, pour ne pas l'avoir informé du complot.

L'enquête a révélé qu'au moins six militaires avaient admis avoir versé à plusieurs reprises de l'antigel, du naphtha et du cirage à chaussures dans le café du sous-officier, au début des années 1990.

Un infirmier avait rapporté à l'époque les empoisonnements à ses supérieurs, qui lui auraient simplement dit de surveiller M. Stopford. Rien n'a été fait pour mettre fin aux empoisonnements, et l'adjutant n'a jamais été mis au courant du complot.

« Si la seule façon de rendre l'armée responsable de ses actes est d'intenter des poursuites devant un tribunal civil, je vais devoir le faire, a déclaré M. Stopford. Le ministère de la Défense et le gouvernement pourraient me présenter des excuses pour m'avoir caché pendant sept ans que mes hommes tentaient de m'empoisonner. »

Aux Communes, la critique du Parti conservateur en matière de défense, Elsie Wayne, a réclamé une enquête publique. « Cette information a été portée à l'attention du gouvernement il y a sept ans, dit-elle. Pourquoi le ministre ne laisse-t-il pas tomber la paperasserie administrative et n'ordonne-t-il pas immédiatement une enquête publique ? »



L'adjutant Matt Stopford

PHOTO PC

M. Stopford a déclaré qu'il appuiera une demande d'enquête publique à condition que l'immunité ne soit pas accordée aux militaires qui ont participé au complot, comme c'est habituellement le cas dans de telles enquêtes.

Les enquêteurs ont indiqué que les militaires qui ont participé au complot feraient tout au plus l'objet de réprimandes ou d'amendes, ou seraient renvoyés à la vie civile pour manquement à l'honneur, le délai de prescription dans l'armée étant de trois ans. Cette restriction a été abolie en septembre dernier, mais non rétroactivement.

Au cœur du diamant.

De la collection classique de bijoux à diamants Birks. Collier en forme de cœur, or blanc 18 carats, 2 900 \$. Boucles d'oreilles, or 18 carats, 995 \$. Bracelet « tennis », or blanc ou jaune 18 carats, 5 500 \$.

BIRKS

DIAMANTS. depuis 1879

1240 Square Phillips 397-2511 • Fairview Pointe-Claire • Centre Rockland • Carrefour Laval • Promenades St-Bruno
1 800 682 2622 www.birks.com

2863285

VOUS NE VOUS SEREZ JAMAIS SENTI AUSSI BIEN DEPUIS LA RÉCRÉATION!



L'AVALON 2000 Vous souvenez-vous de cette sensation d'entière liberté? Retrouvez-la. La nouvelle Avalon est animée d'un V6 tout simplement libérateur. Et pourquoi n'en serait-il pas ainsi? Profitez-en. Vivez l'émotion que dégage son moteur VVT-i[®] de 210 chevaux. Accrochez-vous à chaque courbe, comme à un vieil ami retrouvé. Goûtez chaque seconde de relaxation bien méritée dans son habitacle luxueux. Savourez la satisfaction de savoir qu'on admire son extérieur redessiné. Et souriez. Parce que cette fois, l'aventure ne se termine pas au son de la cloche.



Votre concessionnaire Toyota est fier de commander les Jeux olympiques spéciaux canadiens. Système de distribution à calage variable intelligent. Système brevété de Toyota qui régularise de façon continue le calage de distribution pour optimiser les performances et l'économie d'essence tout en réduisant les émissions de gaz d'échappement.

TOYOTA

1 888 TOYOTA-888 www.toyota.ca

EN BREF

150 km/h à contresens sur l'autoroute sans le moindre incident

■ Sous l'emprise d'un cocktail d'alcool et d'antidépresseurs, un Français de 48 ans a fait plus de 150 kilomètres à contresens sur l'autoroute, dans les Pyrénées, sans causer le moindre incident, a-t-on appris hier auprès des gendarmes.

Entré sur l'autoroute A 64 dans le bon sens, dans la nuit de lundi à mardi, le conducteur, un chômeur, a soudainement fait demi-tour à un péage alors qu'il s'apprêtait à sortir pour rentrer chez lui, à Saint-Gaudens (sud-ouest).

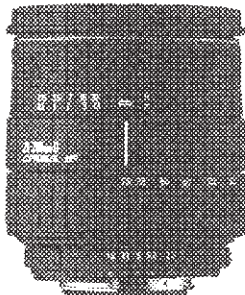
Incapable de présenter son ticket, l'homme a offert à la caissière son cendrier plein de mégots, puis est reparti en sens inverse, pour une épopée de plus de 150 kilomètres, ont expliqué les gendarmes.

Suivi à distance par les gendarmes, le conducteur a même été escorté pendant ses 90 derniers kilomètres par un véhicule banalisé, tous gyrophares dehors.

Arrêté dans un état de quasi somnolence à un péage, l'homme a été soumis à plusieurs examens qui ont révélé un taux d'alcoolémie de 1,96 g/l (0,5 autorisés) ainsi que la présence massive d'anti-dépresseurs.

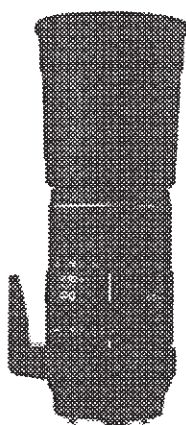
Reparti libre, mais à pied, l'homme, d'ores et déjà privé de son permis de conduire pour cinq mois, a été inculpé pour conduite sous l'emprise d'un état alcoolique, circulation en sens interdit sur l'autoroute et mise en danger d'autrui.

Agence France-Press

PHOTOGRAPHIEZ LOIN AVEC LES OBJECTIFS SIGMA

70-210 mm F 4-5.6 UC

• Pour Canon, Nikon, Minolta et Pentax

199⁹⁹\$

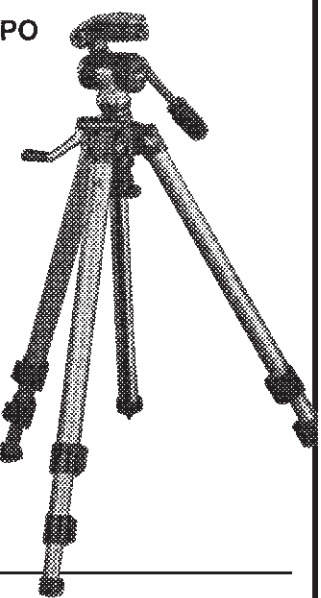
135-400 mm F 4.5-5.6 Asphérique APO

• Pour Canon et Nikon

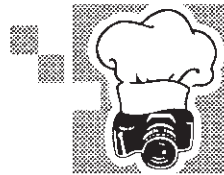
899⁹⁹\$

170-500 mm F 5-6.3 SUPER DL

• Pour Canon et Nikon

999⁹⁹\$

TRÉPIED SHERPA 250 SIGMA

• Trépied en aluminium pour appareil photo
• Tête à détachement rapide**89⁹⁹\$****L.L. Lozeau**LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE ET DES TECHNOLOGIES DE L'IMAGE
(514) 274-6577 | 6224, St-Hubert
www.lozeau.com | Montréal, Québec

Valide jusqu'au 15 juin 2000.



BEAUBIEN Photos peuvent différer.



PHOTO LANNOVITCH, collaboration spéciale

Le raton en jaune

Près de la sortie du pont Le Gardeur, reliant Repentigny et Pointe-aux-Trembles, dans l'est de la ville, un raton laveur mort a goûté à la peinture de cols bleus, vraisemblablement trop occupés à tracer les lignes jaunes sur la chaussée pour l'apercevoir...

Un homme qui se prétend déesse hindoue attire les foules à CalgaryPresse Canadienne
CALGARY

Un homme de 24 ans originaire de l'est de l'Inde affirmant être la réincarnation d'une déesse hindoue attire des centaines de gens assoiffés d'édification.

Depuis que Satish Kumar est arrivé à Calgary la semaine dernière, des gens de toutes les confessions sont venus rendre visite au jeune homme que certains voient comme un dieu et que d'autres considèrent comme un prophète.

Ils se pressent en masse pour être spirituellement transcendés par un homme qui, dit-on, fait apparaître des statues d'or dans la paume de sa main.

Kumar, qui se fait appeler Narayani Amma, prétend être la réincarnation et la personnification de Narayani — un être céleste qui englobe trois déesses hindoues: Lakshmi, Saraswati et Durga.

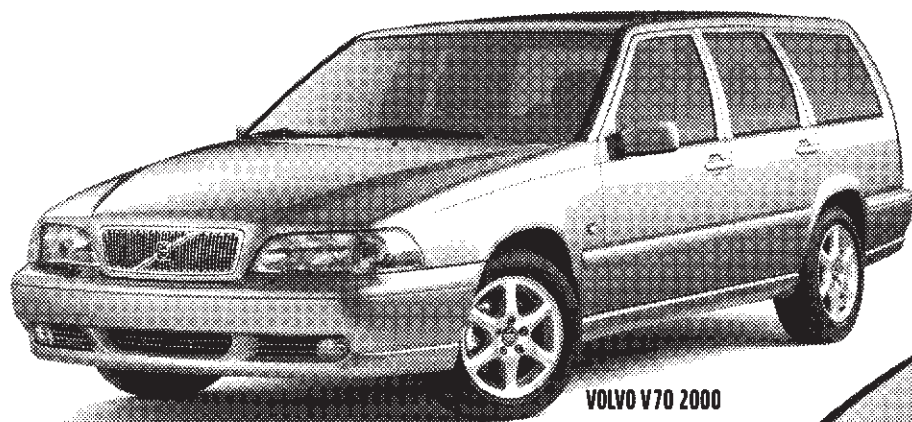
Ces déesses représentent respectivement la santé, la richesse et la connaissance dans le système hindou de croyances religieuses.

Amma raconte que lorsqu'il était enfant, il réussissait des guérisons, des miracles et suscitait des « manifestations » — la faculté de faire apparaître des choses venues de nulle part.

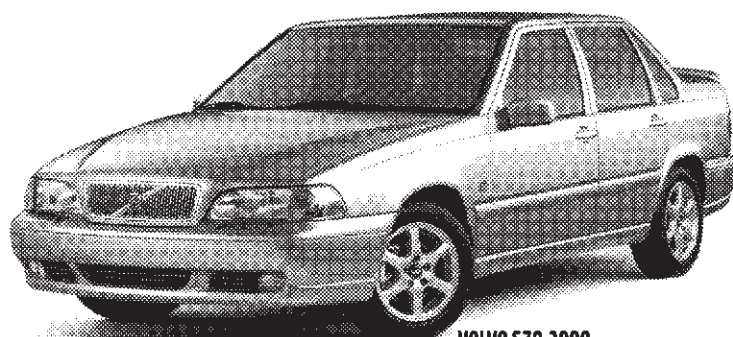
Pour le moment, il tient des séances quotidiennes de prière, fait des lectures pour le bénéfice de ses fidèles et rencontre certains de ses visiteurs dans le particulier.

Ainsi, avant-hier, au moins 120 personnes se sont entassées dans la maison d'un conseiller en affaires pétrolières de Calgary.

Plusieurs d'entre elles sont reparties avec de petites babioles données en cadeau par Amma, comme des colliers de cristal, de petites statuettes en or et des piécettes d'argent.

PINCEZ-VOUS 3,9 FOIS.

VOLVO V70 2000



VOLVO S70 2000



VOLVO S80 2000

Ce n'est pas un rêve.

Mais les Volvo 2000 se

conduisent comme tel.

La réalité est que vous

pouvez louer à bail ou

financer la Volvo S80,

S70 ou V70 2000

à seulement 3,9 %.

Toute bonne chose a

une fin et cette offre

se termine le 30 juin.

Alors pincez-vous 3,9 fois

et voyez votre détaillant

Volvo autorisé de la région

de Montréal.

3,9%TAUX DE
BAIL/FINANCEMENT
OFFERT JUSQU'AU
30 JUIN**VOLVO**

pour la vie

VOYEZ-NOUS AU SUJET DU TAUX DE BAIL/FINANCEMENT SPÉCIAL SUR LES BERLINES S80 ET S70 ET LES SPORTWAGONS V70 ET V70 XC AWD 2000 AVEC GROUPES SPÉCIAUX D'ÉQUIPEMENT.

Détaillants Volvo autorisés de la région de Montréal :

Montréal
UPTOWN VOLVO
4900, rue Paré
(514) 737-6666Saint-Hyacinthe
AUTOMOBILES CHICOINE INC.
855, rue Johnson
(450) 771-2305Sainte-Agathe
FRANKE VOLVO
180, rue Principale
(819) 326-4775Laval
LES AUTOMOBILES BOUL. ST-MARTIN
1430, boul. St-Martin Ouest
(450) 667-4960Pointe-Claire
VOLVO POINTE-CLAIRE
15, Auto Plaza
(514) 630-3666Saint-Léonard
JOHN SCOTTI AUTO LTÉE
4315, boul. Métropolitain Est
(514) 725-9394Brossard
VOLVO DE BROSSARD
9405, boul. Taschereau
(450) 659-6688

Taux de bail/financement de 3,9 % offert uniquement sur les berlines Volvo S70, Sportswagon V70, V70 Cross Country à rouage intégral et S80 2.9 et T6 de modèles 2000. Cette offre temporaire est disponible jusqu'au 30 juin 2000 par l'entremise des détaillants Volvo participants et des Services financiers Automobiles Volvo du Canada sur approbation du crédit aux clients au détail admissibles seulement. Livraison requise avant le 10 juillet 2000. Exemple de location à long terme d'une Volvo S70 SE 2000 édition spéciale : avec acompte ou échange équivalent de 4760 \$: 499 \$ par mois, basé sur 36 mensualités totalisant 17 994,96 \$. Achat à la fin du bail pour 20 481,60 \$. Fret et préparation de 950 \$, taxes, immatriculation et assurance en plus. Première mensualité et dépôt de sécurité requis. Le bail prévoit une allocation de 20 000 kilomètres par année (0,08 \$ par kilomètre excédentaire). Le détaillant peut louer moins cher. Pour plus de détails ou d'autres options de location, voyez votre détaillant Volvo. Exemple de financement — montant de 25 000 \$ financé à 3,9 % : 736,99 \$ par mois, basé sur 36 mensualités. Le coût total de l'emprunt est de 1531,64 \$. Fret et préparation de 950 \$, taxes, immatriculation et assurance en plus. ©2000 Automobiles Volvo du Canada Ltée. "Volvo, pour la vie" est une marque de commerce d'Automobiles Volvo du Canada Ltée. N'oubliez pas de boucler votre ceinture. Visitez www.volvocanada.com.

Partez pour le camp avec

roots

Chandails molletonnés pour enfants



Achetez-en 1 et obtenez **20%** de réduction*

Achetez-en 2 ou plus et obtenez **30%** de réduction*

Tous les chandails molletonnés pour bébés, enfants et jeunes.

LA VENTE SE TERMINE LE 4 JUIN

ROOTS

*Sur le prix courant
À l'exception des magasins entrepôt

www.roots.com

285-9947

Têtes d'affiche

■ L'entreprise Avon, de Pointe-Claire, remettait récemment ses bourses Avon à trois élèves méritants de l'ouest de l'île, une façon pour cette entreprise de s'engager dans la communauté où elle est implantée. Les lauréats sont sélectionnés en fonction de l'excellence de leurs résultats scolaires. Les bourses représentent le paiement de frais de scolarité pour un premier diplôme universitaire. Les lauréats de cette année sont Geneviève Chalifoux, 17 ans, la meilleure étudiante de l'école secondaire Jean XXIII de Dorval, avec la plus forte moyenne des 232 élèves de cette école; Sonia Mathew, 15 ans, de Pierrefonds, élève de l'école secondaire John Rennie à Pointe-Claire, dont le dossier scolaire comprend un séjour de deux ans à Bangalore en Inde, et Christopher Payette, 16 ans, meilleur élève de l'école secondaire Beaconsfield, qui se démarque également par son action bénévole.



Ran Yoon Suk

■ Le directeur des ressources humaines Corée-Asie chez Hansol, Yvan Dutrisac, a remis la première bourse Hansol à Suk Ran Yoon. La lauréate, étudiante à la maîtrise à l'Université de Montréal, est de nationalité coréenne, répondant ainsi aux deux critères d'attribution de cette bourse d'études d'une valeur de 5000 \$. L'entreprise coréenne de télécommunication qui offre cette bourse est affiliée à Bell Canada

■ La faculté de droit de l'Université de Montréal a un nouveau doyen qui entre en fonction aujourd'hui. Il s'agit de Jacques Frémont, qui fut jusqu'à l'an dernier directeur du Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal. Il dirige par ailleurs le projet conjoint (avec l'Université McGill, l'Institut canadien d'administration de la justice et l'Université de Montréal) de formation des juges de la Cour suprême de la République populaire de Chine.

■ C'est sous la présidence d'honneur de Jocelyn Proteau, président et chef de la direction de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec, que se tiendra le 30 juillet, au club de golf de Boucherville, le tournoi de golf Desjardins-Merck Frosst au profit de la Société d'arthrite.



Jocelyn Proteau

■ C'est lors d'un gala qui s'est tenu sous la présidence d'honneur de l'auteure Fabienne Larouche que le collègue Lionel-Groulx a procédé à la remise de bourses à 95 de ses élèves méritants qui se sont ainsi partagés 25 000 \$. Marc Forget (sciences de la nature) a reçu la Médaille du gouverneur général et la bourse de 1000 \$ de General Motors; Dominique Richer (sciences humaines), et Hugo Breton, ont reçu une médaille de l'Assemblée nationale et une bourse de 500 \$ (Banque Nationale). Ces trois élèves se sont distingués avec une moyenne générale de plus de 93 % dans leurs résultats scolaires.



Serge Blanchette

■ Le gala Dominique-Rollin de la chambre de commerce et de l'industrie de la Rive-Sud a couronné Serge Blanchette, du groupe Enixum, lauréat du Prix des gouverneurs. En remettant le prix, le président du bureau des gouverneurs, Claude Lachance, a rappelé que ce prix voulait rendre hommage à une entreprise pour son engagement dans la communauté et sa volonté d'améliorer la qualité de vie dans son milieu. Le groupe Enixum appuie les organismes qui aident les jeunes, dont L'Envol et le Club des petits déjeuners.

■ Tournoi de golf de la Fondation Jeanne-Crevier, qui se préoccupe de la qualité de vie des résidents du centre Jeanne-Crevier de Boucherville (CHSLD du Littoral), le 19 juin, sous la présidence d'honneur de la mairesse de Boucherville, Francine Gadbois, au club de golf de Boucherville. Coût : 50 \$. Renseignements : (450) 655-8587.

Adressez vos communiqués à:
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue Saint-Jacques
Montréal (QC), H2Y 1K9

Vingt-neuf enfants otages d'un déséquilibré

Agence France-Presse
WASSERBILLIG (Luxembourg)

Un déséquilibré fortement armé retenait toujours en otage hier soir 29 enfants âgés de cinq à neuf ans, ainsi que trois éducatrices dans une crèche-garderie de Wasserbillig (est du Luxembourg), et réclamait un avion pour se rendre en Libye.

L'homme, un Algérien de 39 ans résidant au Luxembourg depuis 1982, est armé de deux grenades, d'un pistolet et détient deux bidons d'essence. Il réclame un avion pour se rendre en Libye, a indiqué sur place le ministre luxembourgeois de l'Intérieur, Michel Wolter.

« J'ai donné des instructions pour résoudre cette affaire sans application de la violence », a-t-il ajouté.

La police du grand-duché, présente en grand nombre, encerclé le bâtiment de la crèche-garderie de

la petite ville frontalière de l'Allemagne, à trente kilomètres au nord-est de la capitale Luxembourg.

Une quarantaine d'enfants et éducateurs y ont été pris en otage à 15 h 30 locales (13 h 30 GMT). Seize petits âgés de moins de cinq ans ont ensuite été libérés avec un éducateur. Ils « sont traumatisés et très nerveux », a indiqué un porte-parole de la police.

La police luxembourgeoise n'attend pas d'évolution de la situation des 29 enfants toujours retenus

dans les prochaines heures, a déclaré aujourd'hui un de ses porte-parole.

« Nous restons en contact avec le ravisseur, mais n'attendons pas d'évolution dans les prochaines heures », a déclaré Joseph Schmit ajoutant que la situation était « calme et inchangée ».

Il a refusé de confirmer ou démentir la présence de renforts policiers spécialisés venus de France ou d'Allemagne.

M. Schmit a en outre indiqué que la police souhaitait « parvenir à une issue rapidement » et qu'il n'y ait « pas de mort des deux côtés ».

Les enfants toujours retenus dans la crèche, âgés de cinq à neuf ans, ont été nourris et couchés par leurs éducateurs otages. Trois d'entre eux sont malades, souffrant d'asthme et d'épilepsie. Des médicaments leur ont été délivrés.

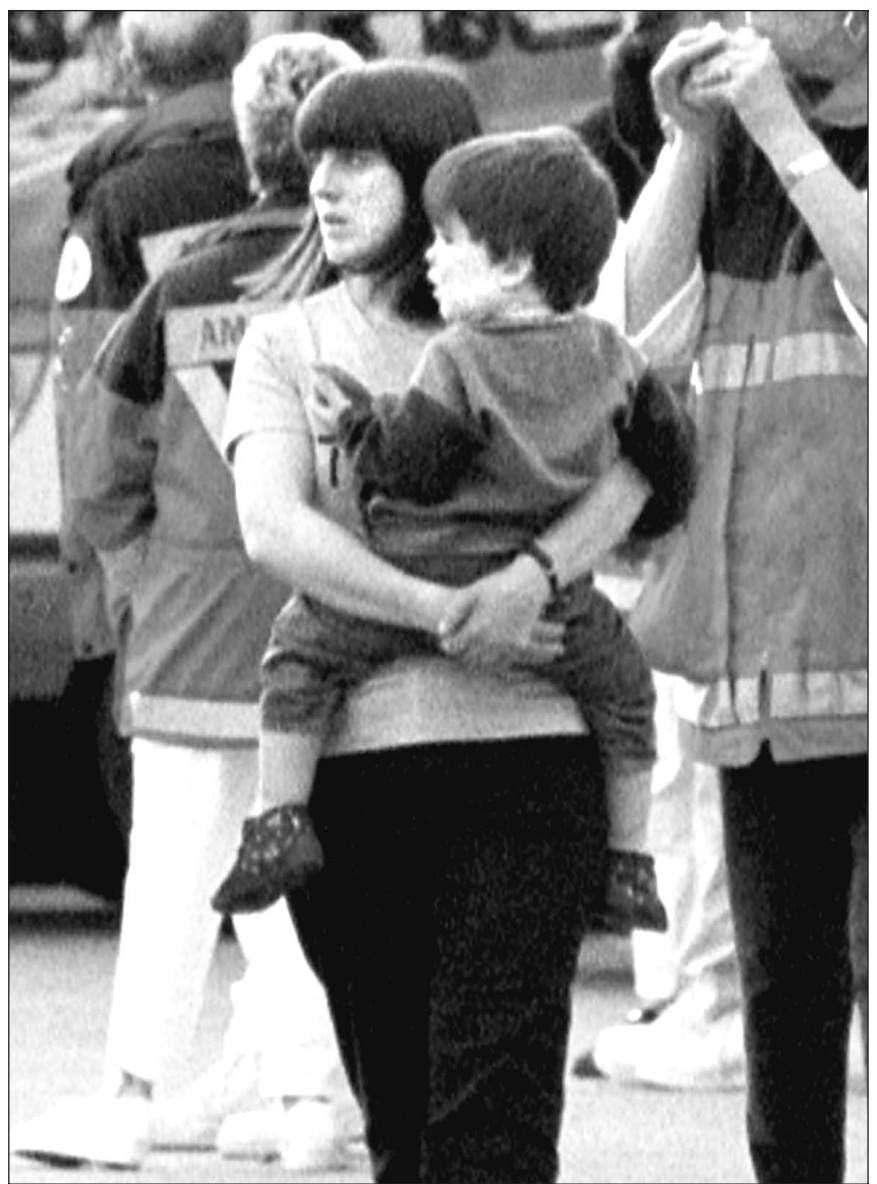
Parmi les enfants, il y a des Français, des Portugais et des Luxembourgeois, a précisé Joseph Schmit, porte-parole de la police du grand-duché.

À minuit, les rues de la petite bourgade frontalière avec l'Allemagne étaient également noires de monde. Une vingtaine de camions du SAMU (Service d'assistance médicale d'urgence) et de la protection civile sont sur place, tandis que tous les médecins de la région ont été appelés pour apporter un soutien psychologique aux parents des enfants.

Le centre culturel tout proche, où sont regroupés une cinquantaine de membres des familles, a été transformé en centre de crise. Le ministre de l'Intérieur a demandé aux nombreux journalistes sur place d'évacuer les abords de la crèche.

« L'individu chercherait à se venger de la directrice de la crèche », a assuré un médecin français qui soutient psychologiquement les familles, mais n'a pas souhaité révéler son identité.

« Un de ses deux enfants avait fréquenté la crèche et lui avait été retiré par décision de justice il y a quatre ans, après sa séparation



Une mère soulagée emporte son enfant, l'un des 16 libérés de la garderie par le forcené.

PHOTO REUTERS

d'avec sa femme d'origine luxembourgeoise. Depuis, l'homme voulait se venger de la directrice », a-t-il ajouté.

Domicilié dans un village à cinq kilomètres de Wasserbillig, l'individu est « notoirement connu pour des troubles mentaux », mais n'avait plus fait parler de lui de-

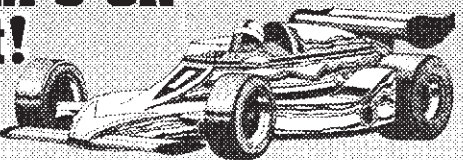
puis 1994, selon le procureur d'État Robert Bieber.

Il a demandé lui-même la présence aux abords de l'école de son psychiatre, qui sert de relais avec la police.

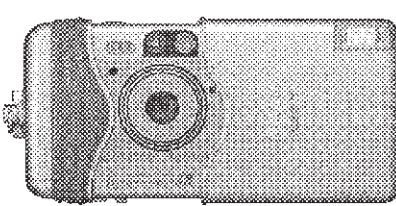
Le preneur d'otages a tour à tour été présenté comme Luxembourgeois, Tunisien, puis Algérien.

Le Grand Prix s'en vient bientôt!

Nikon®



Venez rencontrer nos spécialistes qui se feront un plaisir de vous montrer les appareils photos 35mm, APS, numériques et les jumelles Nikon®. 2, 3 et 4 juin



Nuvis S

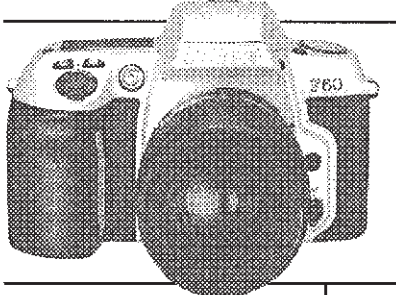
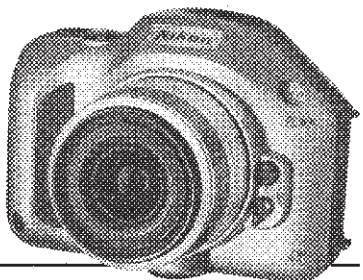
- Appareil photo APS boîtier en acier inoxydable
- Zoom 3x ultra silencieux
- Changement du film à mi-rouleau
- Incluant étui, 2 films APS 200 ISO et pile

379⁹⁹\$

PRONEA S

- Appareil photo reflex APS léger et compact
- Objectif zoom 30-60mm F4-5,6
- Objectif Nikkor interchangeable
- Flash intégré
- Incluant étui, 2 films APS 200 ISO et pile

469⁹⁹\$



F60

- Appareil réflex 35mm
- Zoom 28-80mm F3,5-5,6
- Mise au point automatique
- Flash intégré
- Incluant sac photo, courroie, 2 films 35mm 200 ISO et pile

599⁹⁹\$

OBJECTIF Nikkor®

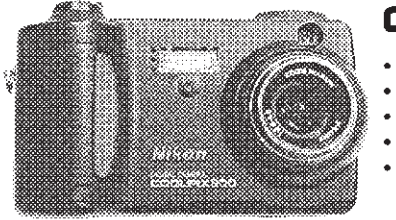
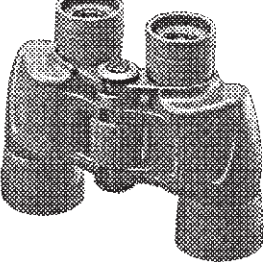
- Zoom puissant
- Pare-soleil inclus

499⁹⁹\$

EGRET II 8 X 40 CF

- Jumelles performantes
- Grossissement de 8x
- Idéales pour l'observation des oiseaux
- Champs de vision large
- Lentilles asphériques
- Incluant étui, courroie et capuchons

149⁹⁹\$



COOLPIX 800

- Appareil photo numérique ultra compact
- Zoom 2x (38-76mm) Nikkor
- 2,11 millions de pixels • Macro
- Mise au point automatique ou manuelle
- Incluant carte compact 8mo, câble, étui, courroie et pile

879⁹⁹\$



L.L. Lozeau

LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE ET DES TECHNOLOGIES DE L'IMAGE
(514) 274-6577 6224, St-Hubert Montréal, Québec

Valide jusqu'au 15 juin 2000.



BEAUBIEN Photos peuvent différer.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES SOUSSIONS - ENCANS

HÔPITAL DU SACRÉ-CŒUR DE MONTRÉAL

APPEL D'OFFRES PUBLIC

Projet C-9309A

L'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, propriétaire, ayant son siège au 5400, boul. Gouin Ouest, demande des soumissions pour l'agrandissement du centre de Biomédecine à Montréal.

Les documents contractuels pourront être obtenus à partir de lundi le 5 juin 2000 :

Pelletier, N., Jean-Pierre Architectes
2570, boulevard Henri-Bourassa Est
Montréal (Québec) H2B 1V5
Téléphone : (514) 388-4200

contre un chèque visé non remboursable de 100,00 \$ émis à l'ordre du propriétaire.

Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission délivré par une institution financière et établi au montant de 10 % du montant de la soumission valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant de 10 % du montant de la soumission fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada dont la valeur nominale est de 5 % du montant de la soumission.

Les soumissions seront reçues à l'endroit suivant :

Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, service des Approvisionnements
(local E-1010)
5400, boul. Gouin Ouest, Montréal
Téléphone : (514) 338-2222 (local 2290)
Date : **Jeudi 6 juillet 2000** Heure locale en vigueur : 14 h 00

pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure à la **salle Émilie Gamelin**.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant une principale place d'affaires au Québec, en Ontario où les travaux doivent être exécutés et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Clément Roy,
Chef de service de l'approvisionnement

N.B. Une visite des lieux se tiendra le **lundi 19 juin 2000 à 14 h 00.**
Rendez-vous à l'entrée principale au 5400 boul. Gouin Ouest.

Note : Consulter les « Règlements adoptés en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (S.S.P.I.) »



2864718

la Baie

Prime BIOTHERM de 6 pièces, exclusive à la Baie



Votre cadeau, au choix!

À l'achat de 25 \$ ou plus de produits Biotherm, vous recevrez cette prime selon votre type de peau.

- Hydratant **Aquasource**, 15 ml
- Nettoyant **Biosource**, 15 ml
- Gelée démaquillante **Biocils**, 30 ml
- Crème relaxante **Aqua Relax**, 15 ml
- Douche veloutée **Aqua Relax**, 30 ml
- Pochette Biotherm

Une prime par personne, tant qu'il y en aura. L'offre prend fin le dimanche 11 juin.

Draine'Up Lifteur pour le visage.

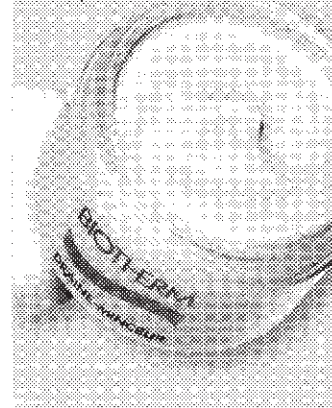
Un gel contour-fermeté qui permet d'affiner les contours du visage. Aide à réduire les bouffissures, particulièrement dans les régions des joues, du menton et du cou.

52 \$



BIOTHERM

LE SOIN SPA DE LE PEAU



Draine-Minceur pour le corps. Une crème à masser qui active la microcirculation pour favoriser l'élimination de l'eau. La silhouette retrouve ainsi la vitalité d'un corps ferme et en forme.

55 \$

Nous sommes le seul grand magasin à vous donner des **AIR MILES**™

Les miles de récompense sont accordés mensuellement selon le total des achats, taxes non comprises, effectués au magasin. Aucune disposition de récompense AIR MILES™ n'est en vigueur. Pour en savoir plus sur les conditions d'obtention des miles de récompense AIR MILES™, visitez le site www.airmiles.com.



2865086

Au cœur des Laurentides



HÔTEL Manoir Saint-Sauveur

246, Chemin du Lac Millette
Saint-Sauveur-des-Monts (Québec) J0R 1R0
Tél.: (450) 227-1811 Téléc.: 227-8512
www.manoir-saint-sauveur.com

1 800 361-0505

PLAN FAMILIAL
• 0 à 5 ans repas gratuits
• 6 à 12 ans 50 %
• Pas de frais additionnels pour les enfants de moins de 18 ans partageant la chambre des parents

FORFAIT MARIO JEAN disponible

- 220 chambres et appartements-condos luxueux
- Piscines intérieure et extérieure
- Club santé/squash/tennis extérieurs (2)
- Restaurant fine cuisine • L'Ambiance+
- Bar/Terrasse • Centre • Manoir Santé+

à partir de **49,50\$** par personne, par nuit occ. double



Donner à LEUCAN

Un enfant sur 400 aura un cancer avant l'âge de 15 ans.

LEUCAN vient en aide à ces enfants et à leurs parents.

un geste à imiter!

1 800 361-9643

Montréal (514) 731-3696 Québec (418) 654-2136



AVIS LÉGAUX APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île

AVIS PUBLIC APCC-09

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné en vertu des dispositions de l'article 278 de la Loi sur l'instruction publique, que le budget de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île, pour l'exercice 2000-2001, sera soumis au Conseil des commissaires, à sa séance ordinaire du 21 juin 2000, à 20 h, au Centre administratif 550, 53^e Avenue, Montréal.

Donné à Montréal, le 1^{er} juin 2000
CHRISTIANE ST-ONGE
secrétaire générale

Hydro Québec

APPELS DE SOUMISSIONS

Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels de soumissions ouverts et le résultat d'ouverture des plis d'Hydro-Québec en visitant le site Internet de l'entreprise :

www.hydroquebec.com/soumissionnez ou en composant un des numéros de téléphone suivants :

Montréal et environs : (514) 745-5720
Extérieur : 1 800 363-0910

la **Baie**

Dès aujourd'hui

MODE À PRIX NOUVELLEMENT RÉDUIT!

25 % DE RABAIS

Plus de 100 millions de dollars en nouvelles démarques sur la mode printanière pour elle et lui

Sélection dans le lot :

- mode griffée pour elle et lui
- mode en tailles petites et fortes pour elle
- complets, vestons sport, chemises de ville et tenues sport pour lui

LIQUIDATION A LIQUIDATION A

LIQUIDATION DE BOIS FRANC DE PLANCHER

PLANCHERS CANWOOD (1994) INC. (EN FAILLITE)
Vendredi de midi à 19 h,
samedi de 9 h à 16 h
et dimanche de midi à 16 h

2-3 et 4 juin 2000
au 677, Douville (coin Robinson) à Granby (Québec)
Tél.: (450) 378-8300

BOIS DE PLANCHER NON-FINI (BRUT) OU PRÉ-VERNIS, LARGEUR 2 1/4" ET 3 1/4", ÉPAISSEUR 1/2" ET 3/4", 4 COULEURS DIFFÉRENTES
CHÊNE, ÉRABLE, MERISIER, CERISIER, FRÈNE ET BOIS EXOTIQUE BRÉSILIEN
et produits d'entretien pour les planchers
Vendus tel quel, paiement comptant ou chèque visé, aucune livraison.

Inter-Action Inc.

Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île

AVIS PUBLIC (APCC-08 ET APCE-09)

Conformément aux dispositions de l'article 394 de la Loi sur l'instruction publique, AVIS PUBLIC est donné, par la présente, de l'adoption par le Conseil des commissaires et le Comité exécutif lors de leurs séances du 24 mai 2000, des Règlements suivants:

RC-00-01 et RE-00-01 — Règlements fixant le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du Conseil des commissaires et du Comité exécutif de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île pour l'année scolaire 2000-2001.

Les présents Règlements entrent en vigueur à la date de publication du présent avis.

Donné à Montréal, le 1^{er} juin 2000
CHRISTIANE ST-ONGE
secrétaire générale

UNIVERSITÉ Concordia

Appel de candidatures; Services d'ingénierie

L'Université Concordia projette la construction d'un nouveau PAVILLON des SCIENCES (± 23 000 m² brut) au Campus Loyola. À cette fin, l'université invite les firmes d'ingénieurs désireuses de proposer leurs services professionnels à soumettre leur candidature accompagnée d'un porte-folio de projets significatifs. La description du projet, les critères de soumission et d'évaluation des dossiers, et la liste des membres du comité de sélection sont disponibles auprès de la personne suivante:

Monsieur André Leguerrier
Coordonnateur de projet
Planification & aménagement
Tél (514) 848-3734 /
Fax. (514) 848-8638 /
Courriel. alg@alcor.concordia.ca

Les dossiers devront être déposés en 4 copies, au plus tard le 13 juin 2000, à 12 h.
L'Université Concordia ne s'engage à accepter aucune des offres de services reçues.

L'ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK ET LES VILLAGES NORDIQUES

APPEL D'OFFRES ASSURANCE DE DOMMAGES

L'A.R.K. organisme supramunicipal recevra des soumissions

En vue de l'acquisition d'un portefeuille d'assurances des biens, bris des machines, délits, responsabilité civile, responsabilité d'administration municipale et automobile pour l'Administration régionale Kativik, les villages nordiques et les organismes apparentés.

Les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le cahier des charges disponible à compter de 11 h, le 13 juin 2000 au bureau de *Optimum Gestion de risques Inc.* 425, boulevard de Maisonneuve Ouest, bureau 1120, Montréal (Québec) H3A 3G5. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec monsieur Martin Grandchamp, conseiller, au numéro de téléphone suivant: (514) 288-1633.

Les soumissions seront reçues jusqu'à 16 h, le 23 juin 2000, au bureau de monsieur Martin Grandchamp, *Optimum Gestion de risques Inc.*

L'Administration régionale Kativik, les villages nordiques et les organismes apparentés ne s'engagent à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourent aucune obligation envers les soumissionnaires.

Montréal, le 2 juin 2000
ISABELLE PARIZEAU
Chef du service juridique
Administration régionale Kativik

Événement Griffes pour elle!

50 % DE RABAIS*

- Jones New York • Jones Sport
- Jones Wear • Evan-Picone
- Lauren de Ralph Lauren
- Ralph de Ralph Lauren

Achat spécial : prix sensass.

*Le rabais s'applique sur certains modèles seulement.

Chaussures pour tous!

25 % À 50 % DE RABAIS

Modèles printaniers à prix nouvellement réduit

Dans le lot : Enzo Angiolini, Nine West®, Naturalizer®, Calico®, Aerosoles®, Bostonian®, Nunn Bush®, Nike®, Adidas®, etc.

Sur nos prix ordinaires. Sélection de modèles seulement. Le choix et les marques varient selon le magasin. La mode griffée n'est pas offerte à la Baie, Jardins Dorval.

AIR MILES milles de récompense

Nous sommes le seul grand magasin à vous donner des **AIR MILES^{md}**

Les milles de récompense sont accordés mensuellement selon le total des achats, taxes non comprises. ^{md} Marque déposée/de commerce d'AIR MILES^{md} International Holding N.V., employée en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Canada Inc. et la Baie. L'employé seul, AIR MILES^{md} signifie milles de récompense AIR MILES^{md} à moins que le contexte n'implique autre chose.

Autre avis en page B 11